

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS+



ville la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort



Revue de presse du juin vendredi 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE



La mobilisation des profs a atteint son paroxysme

ENSEIGNEMENT

NON. Trois lettres qui n'ont pas empêché la majorité de poursuivre ses réformes malgré la colère des enseignants et des élèves

Jeudi sous haute tension tant au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles que dans la rue avec deux salles deux ambiances. C'est *"l'histoire de l'enseignement"* qui se joue, selon Roland Lahaye, de la CSC-Enseignement.

En front commun, les syndicats ont appelé à la grève générale. Plus de 30.000 profs, élèves et parents se sont mobilisés pour se retrouver devant le parlement de la FWB. Enfin ceux qui ont réussi à passer les barrages de police. *"On est là depuis 9h45 et on ne nous laisse pas entrer au par-*

lement", s'énervent plusieurs profs. Une intrusion suivie d'un jet de fumigène aurait déclenché l'alarme incendie du bâtiment.

Tous les profs sont là pour marquer jusqu'au bout leur opposition aux mesures budgétaires du décret-programme 2 porté par le MR et Les Engagés.

"On a atteint un point de non-retour."

"On saque dans les fondements de notre société. L'enseignement, c'est la base", estime Clarisse, enseignante

dans le secondaire, qui manifeste pour la première fois. *"En 1996, j'étais en rhéto et j'ai vu le mouvement contestataire des profs. Maintenant, c'est à mon tour."*

Sous les fenêtres du parlement, les manifestants ont crié leurs inquiétudes pour l'avenir des jeunes, la qualité de l'enseignement et leur métier. *"On en a marre de ces conditions de travail de plus en plus exécrables. Ce sont les élèves qui vont en payer le prix en premier. On a atteint un point de non-retour avec un non-respect de la démocratie"*, témoigne Cathy, institutrice depuis 32 ans. Sa fille Margaux, institutrice aussi, dénonce la réduction des montants pour la gratuité des fournitures scolaires.

Samia, enseignante en secondaire depuis bientôt

cinq ans, bat le pavé pour *"sauver l'école, le futur des études et la profession"*. *"Rien ne va dans ces mesures. Et je suis très fière de voir que mes élèves sont là pour eux. C'est la preuve qu'ils deviennent acteurs de la société."*

Comme Adil, Elisa et Vika, l'ado Maysane assure qu'elle n'est pas *"débile"* et refuse de voir sa mobilisation comme le fruit d'une manipulation des profs. *"Je pense à ma petite sœur et je veux qu'elle puisse recevoir un enseignement de qualité"*, explique la rhétoricienne.

Malgré les évaluations de fin d'année, ce sont les cahiers dans les bras que Nina et Bethania (avec son petit frère Oriol) ont tenu à dénoncer les mesures. *"Il y a plein de gens qui ne sont pas au courant des mesures sinon il y aurait encore plus*

de monde", estiment les élèves de 5^e secondaire. *"On a fait des recherches, on s'est renseignées. On ne veut pas d'une culture accessible qu'aux riches avec les académies des arts payantes; l'augmentation du minerval nous inquiète aussi."*

■ "J'ai été gazé"

Si l'ambiance était plutôt pacifique, quelques mètres plus bas, aux abords directs de la gare Centrale, la police et l'armée sont intervenues. Les forces de l'ordre ont essayé à plusieurs reprises de mettre en déroute des groupes d'ados un peu trop emballés: autopompes, gaz irritant, altercations. En marge de la manifestation, 14 personnes ont été interpellées, selon la police. *"Je venais pour manifester contre les mesures et j'ai été gazé par la police"*, confie Donatien, élève en 5^e secondaire. Ysamël, 15 ans, en a encore la gorge qui gratte.

Zayneb, Garance et Firbaux, toutes élèves en 4^e secondaire, sont choquées par les scènes de débordement: vitres des abribus brisés, pétards, brasier, comportement de la police. *"On ne s'attendait pas à ça."*

■ Insultes et menaces

La conférence de presse de la ministre-Présidente Elisabeth Degryse (Les Engagés) et de la ministre de l'Éducation Valérie Glatigny (MR) n'a pas apaisé les tensions. L'annonce d'une nouvelle mesure d'accompagnement des profs temporaires a été éclipsée par

l'affirmation d'Elisabeth Degryse que *"le texte sera de toute façon voté"*.

"Glatigny, casse-toi", scandaient les manifestants. Depuis quatre semaines, Valérie Glatigny est visée par les acteurs de terrain. Un faux faire-part annonçant le décès de la libérale, datant de la précédente législature, a circulé.

Plusieurs députés MR et Engagés ont reçu des menaces et des insultes. Wan Verougstraete, président des Engagés, s'est fait huer et bousculer par des manifestants à son arrivée au parlement.

Au sein de l'hémicycle, un combat tendu se tenait aussi. L'opposition (PS, Ecolo, PTB et Lib.res) a tenté de faire annuler l'ordre du jour et reconvoquer une séance plénière. Selon ces députés, *"le passage en force"* de la majorité qui a mené à la plénière ce jeudi, au lieu de respecter les 84 heures légales, est un *"dénî de démocratie"*. Tandis que la majorité reconnaît avoir choisi de déroger *"exceptionnellement"* face à l'abus de l'opposition de retarder encore et encore le vote.

L'opposition a tout fait pour jouer les prolongations et ainsi postposer le résultat final inévitable. Elle sait qu'elle est à court de moyens. À l'heure de boucler ces lignes, le décret-programme 2 n'était pas encore formellement voté. Il fait peu de doute qu'il le sera, majorité contre opposition.

Rentrée scolaire de l'incertitude

ENSEIGNEMENT

Directions et professeurs prédisent un retour en classe très chaud. De nombreuses questions persistent.

Dl ne reste plus que quelques semaines à tenir avant de fermer les écoles pour les vacances d'été jusqu'à la reprise le 24 août. *"Après le vote, j'ignore comment vont réagir les enseignants et les élèves. Est-ce qu'ils vont continuer à se mobiliser ou vont-ils perdre espoir? C'est le brouillard épais"*, s'interroge Johann Dizant, porteparole de l'association des directeurs de l'enseignement secondaire libre Bruxelles-Brabant wallon et Directeur de l'Institut des Filles de Marie à Saint-Gilles. *"Je plains les nouveaux directeurs."*

"Ce sera le chaos"

Il n'est pas le seul à se poser cette question. *"On vit au jour le jour avec un énorme sentiment de gâchis face à ce vote en force. Je ne pense pas que les vacances d'été vont calmer le jeu"*, confie Cécile Geudvert, présidente de l'Adeo (Asso-

ciation des Directeurs de l'Enseignement officiel) et directrice de l'Athénée royal de Jambes.

Du côté de Mars Attacks, le collectif de profs assure que la colère n'est pas près de s'éteindre. Grève, arrêt de travail, fin des voyages scolaires, excès de zèle... On se demande juste sous quelle forme elle s'exprimera après ce "mépris" de leurs mobilisations. *"On va continuer jusqu'au bout. Le gouvernement ne nous aura pas à l'usure"*, renchérit Clarisse.

"Si le décret passe, ce sera un enfer pour tout le monde. Des collègues devront partir", affirment Marie et Zoé, enseignantes de la 4^e à la 5^e secondaire à Waterloo depuis respectivement 12 ans et 3 ans. La plus jeune qui n'est qu'au début de sa carrière se demande si ça vaut la peine de continuer dans ces conditions.

"Une autre carrière"

Selon les syndicats, plusieurs de leurs affiliés ont

déjà fait savoir qu'ils quitteraient à contrecœur l'enseignement si les mesures passent. Une des filles de Cathy, institutrice depuis 32 ans, suit des études pour devenir prof de français. *"Je lui ai déconseillé de les poursuivre"*, nous confie-t-elle. *"Je suis très pessimiste quant à l'avenir des enseignants. On va droit dans le mur."*

Margaux, une autre de ses filles, s'inquiète pour son propre avenir: *"Je n'ai pas de regret mais je me renseigne pour me réorienter dans les prochaines années."*

Samia non plus n'est pas sereine. Alors qu'elle enseigne depuis 5 ans, elle aborde la rentrée comme si c'était la première de sa carrière. *"On est totalement perdu. On a l'impression de n'être rien car il reste encore plein d'inconnues. La seule chose que je sais c'est que ce sera le chaos."*

Le tronc commun débarque en 1^{re} secondaire à la rentrée prochaine et il reste encore beaucoup d'interrogations. *"On travaille à l'aveugle, tout est fait dans la précipitation. On va avoir de mauvaises surprises"*, craint Johann Dizant.

Zhen-Zhen Zveny

La guerre est déclarée entre Vandembroucke et Simonet

MAJORITÉ SOUS TENSION

Le ministre de la Santé a mal pris ses critiques sur les mutualités. La ministre des Classes moyennes n'a guère apprécié sa réplique

Suite et pas fin du dossier BIM dans l'Arizona. Mercredi, la ministre fédérale des Classes moyennes, Éléonore Simonet (MR), a voulu démontrer les abus des mutuelles dans l'octroi des statuts BIM. Elle a pour cela sorti un courrier l'informant que ses conditions fiscales passées auraient pu la rendre éligible à une intervention majorée dans les soins de santé. La libérale a présenté ce courrier administratif comme une action de "démarchage".

**"Absurde",
"calomnie",
"attaques
personnelles"**

Interrogé jeudi à la Chambre à ce sujet, le ministre fédéral de la Santé, Frank Vandembroucke (Vooruit), a répondu avec une pointe d'exaspération et quelques bonnes piques. Il faut dire que cela fait des mois que le sujet provoque

des étincelles entre Vooruit et le MR.

"Tout ce qui circule à propos de ce système commence à devenir complètement absurde", a démarré le socialiste qui pilote actuellement un plan de réforme des mutuelles. "La ministre Simonet a dit hier que sa mutualité voulait lui accorder

l'intervention majorée. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé!"

Frank Vandembroucke a expliqué que sa partenaire de gouvernement n'aurait jamais reçu l'intervention majorée vu ses conditions fiscales. Et si cela avait été le cas, il aurait été "le premier à le dénoncer".

Sa réponse a provoqué un emballement rare chez les socialistes francophones de l'opposition et leurs camarades de la majorité. Plus discrets, les membres du

CD&V et des Engagés observaient la joute avec un léger sourire.

■ "Calomnie"

"Si c'est tellement scandaleux que M^{me} Simonet se soit vu proposer le statut BIM, que faut-il faire? Il faut accepter la proposition que j'ai faite: que l'on utilise toutes les bases de données disponibles pour garantir que toutes les personnes qui en ont besoin bénéficient de l'intervention majorée et celles qui n'y ont pas droit n'en bénéficient pas.

Or, il se fait que les trois partis qui se manifestent ici sont les trois partis qui empêchent cette solution", a-t-il fait remarquer, accusant les trois députés - Alexia Bertrand (Anders), Frieda Gijbels (N-VA) et Daniel Bacquelaine (MR) - qui l'interrogeaient d'"hypocrisie".

Les trois députés n'ont guère apprécié. La cheffe de groupe Anders a accusé le ministre d'utiliser la situation pour imposer un cadastre des fortunes. Quant à M. Bacquelaine, il a estimé que le ministre utilisait son temps de parole pour calomnier un collègue. *"Vous n'avez pas plus de déontologie que les mutualités."*

La réponse de la ministre n'a pas tardé. Éléonore Simonet a déploré "des attaques personnelles". *"Non, Monsieur le Ministre Vandembroucke. Recevoir un courrier de ma mutuelle - en date du 16/09/2025 (soit 7 mois après être devenue ministre) - me proposant d'analyser ma situation afin de savoir si je rentre dans les conditions d'octroi du statut BIM, n'est pas normal. La démarche proactive menée par les mutuelles doit pouvoir être contestée."*



■ Frank Vandembroucke recadre les propos d'Éléonore Simonet. © PHOTONEWS/BELGA

Gauvain Dos Santos

Les mutuelles plaident pour une refonte en profondeur

UN SYSTÈME IMPARFAIT, PAS FRAUDULEUX

Les mutuelles reconnaissent que le statut BIM a besoin d'une remise à plat ; mais elles veulent un débat sérieux, pas une polémique

Les mutuelles sont les premières à reconnaître les limites du dispositif. Le BIM repose surtout sur les revenus fiscaux déclarés, sans tenir compte du patrimoine. Une personne possédant des biens immobiliers mais ne déclarant aucun revenu imposable peut théoriquement se voir proposer le statut.

"C'est un trou dans la raquette. Si vous avez deux maisons mais ne déclarez pas de revenus imposables, vous pouvez techniquement entrer dans les critères." Mutualité chrétienne (MC) comme Mutualités Libres (ML) plaident pour une refonte des critères intégrant la propriété immobilière, rente, dividende. C'est là que le bât blesse.

En transformant une lettre automatique en symbole d'un système défaillant, la ministre a, selon les acteurs du secteur, caricaturé une réalité complexe. Pour les ML, le problème est fiscal avant d'être social. *"L'intervention majeure est même le reflet de la politique fiscale."* En clair, si des personnes aisées peuvent techniquement y avoir accès, ce n'est pas la faute des mutuelles, c'est la conséquence d'un système construit sur les seuls revenus du travail. Une distorsion

qui relève du SPF Finances, pas des organismes assureurs. Sa proposition concrète : confier au fisc l'analyse complète de l'éligibilité au statut BIM. *"Le SPF Finances dispose de toutes les informations nécessaires, revenus, patrimoine immobilier, rentes. Il serait logique qu'il réalise cette analyse et transmette les résultats aux mutuelles."* Car aujourd'hui, les mutuelles travaillent avec des données parcellaires, ce qui génère des situations absurdes, comme celle, médiatisée, de la ministre Si-

monet. Et au-delà de la mécanique administrative, elles pointent le concept même de vulnérabilité sur lequel repose le BIM. Il est *"binaire et manque de granularité"*. Soit on est BIM, soit on ne l'est pas. Or la réalité des situations de précarité est bien plus nuancée.

Pour Élise Derroitte, vice-présidente de la MC, l'opération est révélatrice d'un débat public qui se trompe de cible, et qui risque de stigmatiser ceux que le système est précisément censé protéger.

L. J.

Les chauffeurs de bus scolaires plus distraits que les autres

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Selon une étude de Vias, le bruit, le chahut et les chamailleries entre enfants seraient des sources de distraction importantes

A lors que l'enquête concernant le drame de Buggenhout est encore en cours, l'institut Vias mène actuellement une étude sur la distraction des chauffeurs de bus scolaires. Laquelle est considérée comme l'un des facteurs qui contribuent le plus aux accidents, après la vitesse et l'alcool.

“Dans de nombreux cas, c’est au chauffeur de faire régner l’ordre.”

Les accidents avec blessés impliquant un bus sont relativement rares en Belgique. En 2025, on en aurait recensé 147. Précision importante : les blessés ne sont pas tous des passagers. Dans de nombreux cas, il s'agit d'un usager faible.

Néanmoins, estime Vias,

des chauffeurs de bus scolaires n'est pas inutile. Pour mener cette étude, l'Institut Vias a sondé de nombreux chauffeurs et leur a de-

mandé comment étaient organisés les voyages. Si les résultats définitifs de l'étude ne sont pas encore connus, “les sources de distraction pour les chauffeurs de bus scolaires sont nombreuses, commente Benoît Godart. Il y a d'abord le bruit des enfants qui peut masquer ceux de la route (Ndlr :

klaxon, sonnette, sirène...) et parfois du désordre et des chamailleries entre élèves.”

Problème, il arrive que ce soit le chauffeur de bus qui doive faire respecter le calme. “Il y a parfois des accompagnateurs mais ce ne serait pas toujours le cas. Et dans les témoignages que nous avons recueillis, ces ac-

compagnateurs laissent parfois trop faire. C'est alors au chauffeur de faire régner l'ordre, ce qui est une source de distraction supplémentaire alors que la conduite d'un bus mérite une attention accrue.”

Interrogé mardi, en commission de la Mobilité, le ministre wallon François Desquesnes a précisé qu'actuellement, il existait 750 circuits accompagnés au sein du transport scolaire en Wallonie. “Ceux-ci sont principalement dédiés au transport des élèves de l'enseignement spécialisé. Environ 200 circuits complémentaires de plus petite taille ne sont pas accompagnés. Ils impliquent un nombre très limité, voire extrêmement limité, d'enfants. Quelquefois même, un seul.”

Selon le ministre, les agents d'accompagnement dépendent du SPW et bénéficient tous de formations dispensées par le SPW et par l'École d'administration publique. Chaque année, la Wallonie investit 85 millions d'euros dans l'accompagnement des bus scolaires.



■ Le drame de Buggenhout relance la question de la sécurité des bus scolaires. © AP PHOTO

Nouvelle canicule dès la mi-juin ? Le beau temps va vite revenir

MÉTÉO

Une amélioration se dessine progressivement. La Belgique connaîtra-t-elle un nouveau coup de chaud dès la mi-juin ?

Après une succession d'averses et d'orages, la météo devrait progressivement retrouver un peu de stabilité la semaine prochaine. Selon Pascal Mormal, météorologue à l'IRM, le week-end restera encore marqué par une certaine instabilité, même si une amélioration est attendue.

"Samedi, on attend une première partie de journée relativement correcte. Malheureusement, il y a quand même un risque d'orage plutôt en après-midi. Dimanche, le risque de pluie est assez faible, mais il n'est pas nul", détaille-t-il.

Le début de semaine prochaine restera mitigé, avec

quelques averses possibles et des températures proches des normales. Mais on peut annoncer de bonnes nouvelles à partir du milieu de semaine.

"À partir de mercredi ou jeudi, les conditions semblent devenir de plus en plus stables. Les risques de précipitations sont en recul et les températures vont commencer à afficher une petite hausse", précise le spécialiste.

De là à parler d'un nouveau coup de chaud ? C'est

la question qui commence à circuler sur plusieurs sites météo et pages spécialisées : un nouvel épisode de fortes chaleurs pourrait-il toucher la Belgique dans la seconde moitié du mois de juin ?

Pour l'instant, l'IRM appelle à la prudence. *"Le scénario majoritaire prévoit actuellement des températures comprises entre 22 et 25 degrés en Belgique d'ici la fin de la semaine prochaine. C'est légèrement au-dessus des normales de saison, mais sans excès", souligne Pascal Mormal.*

En France, en revanche, la situation pourrait devenir beaucoup plus chaude. *"Les grosses chaleurs vont commencer à réapparaître vers l'Hexagone. Des températures de 30 degrés et plus sont envisageables d'ici la fin de la semaine prochaine. La question est de savoir si elles vont déborder jusqu'à la Belgique, ce qui semble peu probable à ce stade, mais pas impossible."*

■ Une bonne nouvelle pour la Coupe du monde

Toujours est-il qu'on peut déjà se réjouir de voir le beau temps revenir, en même que la Coupe du monde, qui démarre la semaine prochaine. *"Le signal de précipitations est déjà*

plus faible à partir de mercredi ou jeudi de la semaine prochaine. Ce n'est pas garanti d'avoir un temps totalement sec, mais les conditions devraient être plus agréables pour profiter des matchs", estime le météorologue.

Les experts alertent sur un phénomène mondial inquiétant.

Plus largement, l'été 2026 pourrait voir s'installer un phénomène mondial inquiétant. L'Organisation mondiale météorologique indique dans son dernier bulletin Info-Niño/Niña, que la probabilité qu'un épisode El Niño se développe entre juin et août 2026 atteint 80%, tandis que les chances qu'il se maintienne jusqu'à la fin de l'année "dépassent 90%".

Pour l'OMM, les conséquences potentielles sont préoccupantes. *"Nous devons nous préparer à un épisode El Niño potentiellement puissant, qui exacerbera la sécheresse et les fortes pluies et augmentera le risque de vagues de chaleur à la fois sur les terres émergées et dans les océans", avertit la secrétaire générale de l'organisation, Celeste Saulo.*

Thibaut Van Hoof



Mons face au vieillissement : Un habitant sur trois aura plus de 65 ans d'ici 2030

MONS

Le manque de lits dans les structures adaptées se fait déjà sentir et la situation n'ira pas en s'améliorant.

Comment Mons compte-t-elle faire face au vieillissement de sa population ? La question a été soulevée par le conseiller communal Guillaume Soupart (Mons en Mieux), qui s'inquiète notamment des besoins futurs en matière de logements adaptés, de soins, de mobilité ou encore d'accessibilité. Une préoccupation loin d'être théorique puisque, selon les projections, près de 30% des Montois auront plus de 65 ans d'ici 2030.

La présidente du CPAS, Natacha Vandenberghe (LB), confirme que cette évolution impose de repenser les politiques publiques. *"Cette évolution nous oblige collectivement à penser une ville plus inclusive, plus accessible, plus solidaire et plus adaptée aux besoins des aînés"*, souligne-t-elle.

La Ville s'appuie notamment sur son statut de "Ville Amie des Aînés", ob-

tenu auprès de l'Organisation mondiale de la Santé en 2014. *"Être une Ville Amie des Aînés, ce n'est pas simplement organiser quelques activités pour seniors. C'est intégrer la question du vieillissement dans l'ensemble des politiques publiques : mobilité, logement, santé, espace public, inclusion numérique, participation citoyenne, culture, prévention ou sécurité."*

1 300 lits mais des besoins croissants

Concernant l'hébergement des personnes âgées, Mons dispose de plus de 1300 lits répartis entre 12 maisons de repos, maisons de repos et de soins, courts séjours et résidences-services. Pour autant, la présidente du CPAS reconnaît que les besoins sont déjà supérieurs à l'offre.

"Néanmoins, nous manquons de lits et ce phénomène ne fera évidemment que s'accroître dans les prochaines années." Elle pointe

également les difficultés financières auxquelles sont confrontées de nombreuses maisons de repos, notamment en raison de *"l'absence de subsides régionaux pour la construction ou la rénovation lourde de ces infrastructures."*

Miser sur le maintien à domicile

Face à cette réalité, la Ville entend poursuivre ses efforts pour permettre aux seniors de rester chez eux le plus longtemps possible, un souhait souvent exprimé par les principaux

intéressés et leur famille. *"Une majorité de personnes âgées souhaitent avant tout rester le plus longtemps possible à domicile. C'est pourquoi le maintien à domicile constitue un axe majeur de notre politique."*

"Nous manquons de lits et cela va s'accroître à l'avenir."

Parmi les dispositifs mis en avant figurent les aides familiales, les repas à domicile, les coordinations de

soins ou encore le soutien aux proches aidants. Mons s'appuie notamment sur ACASA, service qui représente *"près de 40% des heures d'aides familiales prestées auprès des habitants montois."*

La Ville met aussi en avant ses actions en matière d'accessibilité, son engagement dans la démarche "Ville Amie Démence" ou encore le travail du Conseil consultatif des Aînés, chargé de lutter contre l'isolement et la fracture numérique.

Un plan stratégique spécifiquement consacré aux aînés est par ailleurs annoncé. *"Notre volonté est qu'il puisse être co-construit avec le Conseil consultatif des Aînés, les acteurs de terrain et les services concernés. Ce plan pourra être présenté dans les prochains mois, une fois ce travail achevé."* Il est cependant certain que le vieillissement de la population constitue l'un des grands défis des prochaines années. *"La manière dont une ville traite ses aînés dit beaucoup de son humanité"*, rappelle l'échevine.



La population vieillit et Mons tente de se préparer au mieux à faire face aux besoins. © MATHIEU GOLINVAUX

“Le hold-up du siècle” dans les écoles

CHARLEROI

Les échevins de l'Enseignement et des Bâtiments de Charleroi dénoncent le “hold-up budgétaire” du siècle, avec des millions d'euros qui n'ont jamais été libérés.

Au-delà des économies imposées à l'enseignement obligatoire, c'est le “définancement” des bâtiments scolaires que dénoncent à Charleroi les échevins en charge des Bâtiments et de l'Enseignement, Mahmut Dogru et Julie Patte. “À la rentrée prochaine, nous ouvrirons une nouvelle école à Marchienne (NdLR: l'école des Chrysalides)”, notent-ils. Un projet qui date d'il y a 15 ans, semé d'embûches. Dans cette école à l'indice socio-économique faible, la population d'inscrits devrait connaître une forte augmentation, comme dans tous les établissements qui ont bénéficié d'une rénovation en profondeur – école du Phénix à Dampremy, école de Roux Bassée, école de Marcinelle Centre.

La construction d'écoles à l'arrêt: “C'est un retard qu'on ne pourra jamais rattraper”

Mais si ce projet de 4,45 millions d'euros a pu être mené à terme, l'avenir s'annonce sombre pour les bâtiments scolaires. “*Sous la précédente mandature, une vaste réforme des mécanismes de financement des bâtiments scolaires a été adoptée par décret. Mais depuis l'installation du dernier gouvernement Azur, aucun des arrêtés d'application qui devaient activer cette réforme n'a été pris. Comme la ministre-présidente Elisabeth Degryse en charge des Bâtiments*

scolaires a laissé entrer en vigueur l'abrogation des anciens mécanismes de financement, plus aucun euro n'a été engagé en 2025 ni en 2026, alors que les besoins sont énormes.”

Julie Patte et Mahmut Dogru disent avoir fait les comptes. “*Pour les années 2025 et 2026, ce sont 216,3 millions d'euros de dotations qui n'ont pu être mobilisés à l'échelle de la Fédération. Un désastre pour l'école*” affirment-ils. “*Mais aussi pour l'industrie de la construction, avec un impact sur l'économie et l'emploi.*” Résultat: “*A Charleroi où notre volume d'investissement a dû être divisé par cinq comme l'impose la convention Oxygène, nous avons décidé de prioriser les remises en conformité.*” Concrètement, seules les écoles qui font l'objet de remarques des pompiers pourront bénéficier de travaux, une mesure élargie aux crèches afin de ne pas pénaliser les enfants. Aucun autre chantier ne pourra être ouvert.

Charleroi se retrouve donc dans une situation d'inaction semblable à celle de la période d'après-fusion. “*De 1979 à 2016, il n'y a plus eu de construction d'école*”, poursuit-il. “*C'est un retard que l'on ne pourra jamais rattraper.*” Julie Patte l'affirme: “*L'École est désormais le secteur le moins bien subsidié. La construction d'un hall sportif rapporte davantage. Au bout du compte, les grandes villes qui concentrent l'offre d'enseignement et les infrastructures sont là encore pénalisées.*”

Didier Albin

Échange éclairant sur le financement des villes

CHARLEROI

PS et PTB demandent des solutions, MR-Engagés temporisent: tout comprendre au financement des communes, notamment des grandes villes.

Un important échange a eu lieu en commission du parlement wallon cette semaine. Il permet de parler d'un sujet souvent flou pour les gens: le financement des villes et communes de Wallonie. Et plus spécifiquement les grandes villes, qui ont des coûts cachés dits de "centralité" (salles de sport, voiries très empruntées, crèches, écoles, etc.) en plus d'être - en raison des conditions sociales qui font qu'il y a davantage de gens "pauvres" dans les centres-villes que dans les villas quatre façades avec jardin de la périphérie - davantage touchées par les mesures d'exclusion du chômage.

PS et PTB ont donc réinterrogé le ministre Desquesnes, en charge des Pouvoirs locaux, sur la question du financement. *"On a lu dans la presse que Charleroi n'avait plus les moyens d'investir, toutes les grandes villes sont sous pression, et la seule réponse qu'on voit aujourd'hui c'est le gouvernement MR-Engagés qui s'était pourtant engagé à ne pas lever de nouvelles taxes qui prêle de l'argent - qu'il faudra rembourser - et qui demande aux communes d'augmenter leurs taxes tout en coupant dans les services publics"* dit Germain Mugemangango (PTB),

pondu: d'abord il rappelle qu'il a hérité du mécanisme de "prêt Oxygène" de son prédécesseur socialiste, lui qui quand il était dans l'opposition alertait déjà que prêter de l'argent pour payer des frais de fonctionnement était risqué. *"Nous assumons le contrat, côté Région, mais dans ce contrat il y avait des obligations pour les villes et communes. Et si Charleroi l'an passé a économisé 5 millions d'euros, c'est bien la première fois que la Ville respecte sa part"*, dit-il. *"Bon nombre de ces mesures auraient pu être anticipées"*, pour le MR Grégory Chintinne. Pour après 2026, le ministre dit travailler à une aide de la Région conditionnée à davantage d'efforts des 20 villes sous "Oxygène" aujourd'hui et que les efforts soient étendus aux intercommunales.

Ensuite, pour l'Engagé qui en a "marre" qu'on lui reproche que *"la Région ne fait rien"*, beaucoup a déjà été fait. Il détaille: *"la Région prend à sa charge les intérêts et 15% du capital pour le prêt Oxygène, parce que les banques ne voulaient plus prêter. Financement simplifié pour l'enveloppe Grandes Villes, à 840 millions d'euros. Financement des zones de secours qui passe sur le budget provincial. Et nous avons ob-*

rejoint par Isabelle Greco (PS). Les grandes villes, plus pauvres, doivent payer davantage pour moins de services. Les deux gauches wallonnes sont raccord sur un point: les mesures fédérales et régionales (les communes "doivent" payer des revenus d'insertion aux gens exclus du chômage, elles "doivent" avoir X policiers et X pompiers, elles "doivent" payer les retraites de leurs fonctionnaires) appauvrissent les villes, qui sont ensuite taxées de "mal gérées" par ces gouvernements régionaux et fédéraux. *"Si chaque niveau de pouvoir payait ce qu'il devait, 94 % du déficit serait résorbé. Il y a donc 6 % seulement du déficit qui est ce que vous appelez de la mauvaise gestion. Il faut régler ce problème, mais ça montre bien que ça n'est pas le point principal"* pour le PTB.

Le ministre François Desquesnes leur a partiellement ré-

tenu du fédéral 1,5 milliard d'euros pour les pensions."

Ces explications n'ont pas convaincu PS et PTB. *"42 % du budget de Charleroi, c'est les pompiers, la police, les pensions et le CPAS. Ce n'est pas une question de gestion. On peut faire tous les efforts du monde, ça ne règlera pas le problème."*

Jean van Kasteel



■ **Le ministre des Pouvoirs Locaux, François Desquesnes.** © BELGA



LA LOUVIÈRE CENTRE DEVRAIT **ALLER EN JUSTICE** APRÈS SON ÉVICTION DU SITE DE DIENNE : « SI LA VILLE RESTE SUR SA POSITION, ON IRA JUSQU'AU BOUT ! »

CÉDRIC MARTIN

Le 21 mai dernier, l'information a fait l'effet d'une bombe. La Ville, représentée notamment par le bourgmestre Jacques Gobert et l'échevin des Sports Nicolas Godin, recevait les dirigeants de l'UR La Louvière Centre pour leur signifier leur renvoi des installations communales du site de Dienne, à Haine-Saint-Pierre.

Une décision qui a fait enrager les représentants du matricule 213, Fred Salem affirmant alors que les choses n'en resteraient pas là : « La décision de la Ville, on l'a contestée et on continuera à le faire. On a effectivement reçu, depuis, une notification nous invitant à quitter les lieux, le 26 mai. Le tout avec un préavis de deux mois, soit jusqu'à la fin juillet. À cette date, les entraînements auront repris, les premiers amicaux auront eu lieu et même la Coupe de Belgique. Le « timing » n'est pas bon... ».

Mais au-delà de la situation délicate que cela engendrerait, l'administrateur du club soulève un point majeur : la convention signée par la Ville il y a quelques mois. « Nous sommes dans notre droit. Cette convention signée en date du 5 mars 2026 par la Ville, elle nous a notamment permis de valider notre licence.



Les dirigeants louviérois, Fred Salem en tête, veulent faire valoir leurs droits suite à leur éviction. © D.C.

une solution bis, c'est à la Ville de la trouver, pas à nous. Elle ne peut pas nous mettre dehors à deux mois de la reprise et nous laisser trouver un stade en sachant qu'on évolue en D3 et que les infrastructures doivent donc répondre à certains critères. C'est la Ville qui nous a mis dans cette situation, à elle de nous en sortir. Et nos jeunes, où vont-ils aller ? La solution des politiques, c'est qu'ils aillent dans le nouveau club de l'US Centre. »

”

ra pas de notre faute mais de celle du bourgmestre et de son échevin des Sports. »

Et Fred Salem d'abonder en ce sens, tout en rappelant d'abord : « Il y a un an d'ici, on nous avait déjà 'invités' à quitter le Tivoli, pour ne pas dire « virés », et ainsi rejoindre Dienne. Cela sans en avoir été informé au préalable, apprenant la chose sur le tard lors d'une réunion. Mais nous l'avons accepté, comprenant que le matricule 213 avait un historique du côté de Dienne. Aujourd'hui, la Ville nous met à la porte de Dienne, évoquant une 'perte de confiance'. Mais de quoi parle-t-il ? Rien ne peut justifier ces mots : on a ob-

saïson, pour lequel on s'est déjà expliqué en reconnaissant notre erreur, comme d'autres clubs ont pu en commettre. Mais à nous, on ne nous laisse rien passer. On nous a dit aussi se baser sur des 'bruits de couloirs', comme des packs arrivés en retard pour des équipes de jeunes. Si on nous avait posé la question, on aurait pu expliquer la situation. Car la vérité, c'est que la Ville s'est avancée en pensant — et espérant ? — qu'on serait déclaré en faillite, mais le club est toujours bien en place et les décideurs se sont retrouvés dans une impasse après avoir pris des engagements avec d'autres. Elle a donc dû faire un choix mais ce

Et aujourd'hui, on veut revenir en arrière pour l'invalider ? On va donc contester cette décision via notre avocat. Et si la Ville veut en faire de même, ce sera tranché au tribunal. S'ils restent sur leur position, on ira jusqu'au bout, ce que je trouverais dommage. Ce ne sont pas les relations qu'on veut avec la Ville mais elle ne nous laisse pas le choix. »

PAS DE SOLUTION BIS

Quid, alors, si cette démarche n'aboutissait pas ? Y a-t-il une solution bis pour l'URLC ? « Non, il n'y en a pas et on n'en veut pas. Notre club est ici, nos jeunes sont ici. S'il devait y avoir

« On veut faire disparaître un club qui n'est pas du tout en faillite »

Chris Luhaka

De son côté, Chris Luhaka, autre dirigeant du club, insiste et nous fait part de son incompréhension face à ce qu'il estime être une forme d'acharnement : « C'est dommage de tout faire pour faire disparaître un club qui n'est pas du tout en faillite, comme Tournai ou Alost. Nous avons obtenu gain de cause devant le tribunal en défendant notre dossier de la meilleure manière. S'il disparaît, ce ne se-

tenu la licence, notre PRJ a été homologuée ce qui signifie que l'on a pu réduire les dettes dont la plupart dataient d'avant notre arrivée, on a rafraîchi le site en remettant les installations en couleur et en les nettoyant... Et quand on était devant les politiques, ce qui revenait, c'était l'ancrage local et le fait qu'on n'était 'pas assez louviérois'. Le discours a changé. »

« ON NE NOUS LAISSE RIEN PASSER »

Fred Salem pointe aussi du doigt une tendance à charger la barque pour justifier certaines décisions. « Il y a notamment eu l'histoire du forfait en cours de

n'est pas le bon, en mettant dehors un club qui a 104 ans d'existence, dont l'équipe première évolue au plus haut échelon (par rapport aux deux autres clubs, l'Athènes HSP et l'US Centre HSP) et qui est le seul à avoir des équipes de jeunes. »

« Le contexte nous empêche de travailler correctement, ça freine un peu le tout. Notre volonté est notamment de faire monter la P4 en y intégrant des jeunes, on a d'ailleurs fait une détection la semaine dernière. On a aussi inscrit une réserve nationale dans la même optique, que ces deux équipes alimentent la D3 dans le futur », conclut Salem. ■

Nicolas Godin, échevin des Sports de La Louvière: « La convention comprenait une clause »

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉDRIC MARTIN

Nicolas Godin, échevin des Sports de la Ville de La Louvière, a répondu aux arguments avancés par les dirigeants de l'URLC concernant leur éviction des installations de Dienne.

Que dit la convention du 5 mars selon laquelle vous avez accepté de remettre les installations de Dienne à disposition de l'URLC pour la saison prochaine ?

Cette convention a été signée dans le cadre du renouvellement de la licence de La Louvière Centre pour la future saison. Le club avait besoin d'une attestation de la Ville selon laquelle il était autorisée à jouer dans le stade de Dienne pour la saison 2026-2027. Mais sentant que des problèmes extra-sportifs menaçaient le club, on a voulu prendre une sécurité. Et à côté de l'attestation, on a fait ajouter une clause disant que la Ville, à travers la Maison du Sport, se gardait la possibilité de revenir sur ce document, avec un préavis, pour des raisons propres qu'elle devait motiver et définir.

Un document dont avait donc connaissance l'URLC ?

Le club était au courant qu'on avait la possibilité de revenir sur cet accord. Les deux documents (convention et clause) ont d'ailleurs été remis à la Fédération. C'est ça que le club ne dit pas. Mais tout est bien clair et la Fédération nous a d'ailleurs contactés et on est bien certain

importante, c'est qu'à aucun moment de la signature des documents, les dirigeants ne nous ont parlé de la situation administrative et particulièrement de la PRJ (NDLR : procédure de réorganisation judiciaire) pour des dettes d'un montant de plus de 2 millions d'euros. Certes, dans celles-ci, il y a des dettes propres au club et à ses investisseurs mais aussi d'autres créances dont on n'avait jamais eu connaissance. Nous, on met nos infrastructures à disposition d'un club, dont on connaissait la situation relativement difficile, mais on ne savait pas à l'époque que l'ampleur était telle. Si on avait eu connaissance de la situation, on aurait déjà eu des réserves.

Quels autres éléments vous ont poussé à la décision ?

Plusieurs choses, notamment ce qui peut s'apparenter à une bêtise mais, par exemple, le fait que le club n'ait pas demandé à changer son siège social, qui était toujours renseigné au Tivoli, malgré nos demandes. Il y a donc eu des saisies là-bas, des meubles ont été marqués alors qu'ils n'appartenaient pas à l'URLC. Puis il y a eu de nouvelles dettes contractées par le club, chose que l'on nous a confirmée. À travers sa PRJ, La Louvière Centre va pouvoir honorer certaines anciennes créances, parmi lesquelles certaines dont elle n'était pas responsable, c'est vrai. Mais nous avons reçu des infos comme quoi de nouvelles dettes avaient

de rendre des comptes...

Au moment d'annoncer la nouvelle aux dirigeants de l'URLC, on nous affirme qu'un manque d'ancrage local a été évoqué, que le club comptait trop peu de Louviérois. C'est aussi l'une des principales raisons de cette décision ?

Dès le départ, au moment du retour à Dienne, nous avions demandé au club de retrouver cette « identité Haine-Saint-Pierre ». Mais dans un premier temps, ce n'était pas une volonté de leur part car ils avançaient le fait que leurs supporters étaient moins attachés au passé des Pierrots. Puis il y a eu comme un revirement de situation, avec une annonce faite par rapport à un changement de couleurs, du nom d'équipe, quand on a appris que le nou-

”

« Quand on parle de racisme, je ne peux accepter ce type de raccourci »

Nicolas Godin

ÉCHEVIN DES SPORTS DE LA LOUVIÈRE

veau club de l'US Centre allait naître et ils ont certainement senti le vent tourner.

Dans « ancrage local », les dirigeants louviérois, notamment par l'entremise de messages sur



Nicolas Godin, échevin des Sports de La Louvière, réagit. © D.R. et S.P.



sion et au vu du nombre de clubs aux alentours, il n'est pas impossible d'avoir davantage de joueurs régionaux en équipes premières, auxquels les supporters pourraient s'identifier. Mais dans nos infrastructures, où 1 million d'euros a été investi, on estime avoir un minimum de droit de regard sur le projet du club de manière générale. Il y a un juste milieu à trouver et ce n'était pas une volonté de leur part. Ce n'est pas une question de couleur.

La (re)naissance de l'US Centre a, en un sens, accéléré les choses et sans doute scellé le sort de l'URLC ?

Dans un premier temps, la volonté de voir ces clubs cohabiter était réelle. Et je maintiens qu'on était bien dans cette optique. Mais la situation s'est ensuite dégradée. Pas forcément entre dirigeants mais plutôt entre partisans des deux clubs. La cohabitation à trois clubs (NDLR : avec l'Athènes Haine-Saint-Pierre) était finalement impossible.

À l'URLC, ils se questionnent en disant : « Pourquoi choisir le nouveau club et pas nous ? »

sentiment qu'on en est arrivé à un point de non-retour entre les instances communales et l'URLC. Pouvez-vous nous confirmer (ou non) que plus aucun dialogue n'est possible entre les deux parties, autrement que par voie judiciaire ?

Que ce soit clair : dans le meilleur des cas pour eux, s'ils intentent une action en justice, ils gagneront un peu de temps. Mais c'est tout. C'est pour ça qu'on les invite à aller de l'avant, à faire les démarches de leur côté, mais aussi de collaborer au mieux avec la création du nouveau club et de faire en sorte que le glissement se fasse de la meilleure des manières. Quand je vois la teneur des propos dans certaines communications, ça n'aide pas à renforcer le lien confiance entre eux et nous.

Vous avez notamment incité les jeunes affiliés à La Louvière Centre à rejoindre le nouveau club de l'US Centre, chose qui génère évidemment la colère au sein du matricule 213. Vous le comprenez ?

Notre objectif à la commune est de pousser l'US Centre à créer le plus d'équipes de jeunes pos-

qu'elle a bien reçu le deuxième document.

Si vous avez décidé de revenir sur cet accord, c'est que vous estimez pouvoir motiver cette décision. Des conditions n'ont-elles pas été respectées en face, selon vous ?

De manière générale, on est sur une sorte de rupture de confiance générale, comme déjà exprimé, mais celle-ci émane de toute une série d'éléments. La première chose, relativement

été générées ces derniers mois et années. Payer d'anciennes dettes pour en générer de nouvelles, on avait peur que cela engendre un cercle vicieux. Ensuite, pour le volet un peu plus sportif, on a encore reçu des informations supplémentaires après notre réunion du 21 mai : suite à une autre dette fédérale impayée, des jeunes ont été punis d'un nouveau forfait. Ce n'était pas le premier, et des parents nous ont interpellés à ce sujet. Et nous, on se doit aussi

les réseaux sociaux, ont évoqué une forme de racisme, d'une question de couleur de peau plutôt que d'identité louviéroise.

Dès qu'on dit ou fait quelque chose, on se fait traiter de raciste. C'est un peu facile. On nous accuse de stigmatiser Chris Luhaka et Fred Salem. Et ils ont pris l'exemple des jeunes, qui sont tous ou la plupart issus de La Louvière, ce qu'on ne conteste pas. Par contre, au niveau de l'équipe première, on estime qu'en cinquième divi-

De nouveau, il y a eu tout un tas d'éléments amenant à cette décision : la situation administrative de l'URLC, une vision qu'on ne partageait plus, et tout ce dont on a discuté... Et est venu le moment où, à force d'avoir essayé, on s'est dit : « Pourquoi ne pas repartir sur un projet au plus bas de l'échelle pour reconstruire quelque chose de fort et prendre le temps de bien le faire. »

Quelle que soit la suite, on a le

sibles, depuis le début. On nous a informés qu'il y avait déjà au moins quatre catégories créées. Notre politique est toujours la même. Le souci par rapport à l'URLC est qu'on a dépassé la période à laquelle les enfants peuvent partir de manière libre, donc à cette date, il faut un accord du club pour faire un transfert. C'est pourquoi on invite les clubs, dont l'URLC, à faire preuve de souplesse pour ne pas retenir les enfants contre leur gré. ■

« GLATIGNY DÉMISSION ! » : DES CENTAINES CONTRE LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Sifflets, slogans et colère. À quelques heures du vote du décret-programme 2, enseignants, parents et étudiants ont affiché leur opposition aux réformes du gouvernement MR-Engagés sur la place communale à La Louvière.

LAURINE HANQUET

La mobilisation contre les réformes de l'enseignement ne faiblit pas. Jusqu'alors, les enseignants organisaient des actions variables selon les établissements scolaires : piquets, révolution à la craie, arrêts de cours... Mais ce jeudi, plusieurs centaines de personnes issues de différentes écoles se sont réunies sur la place communale de La Louvière pour manifester leur mécontentement. Un mouvement partagé à travers toute la Wallonie et Bruxelles.

UNE CHAÎNE HUMAINE

La journée de mobilisation a débuté dès 7h30 par un cortège. Les enseignants ont réalisé une chaîne humaine reliant les membres des différentes écoles représentées telles que l'Institut Sainte Thérèse de Manage ou encore l'IPES avant de rejoindre la place communale à La Louvière. Sur place, les manifestants brandissent pancartes et banderoles dans une ambiance survoltée. « Profs épuisés, élèves sacrifiés », « Notre métier formidable, leurs moyens fort minables », « On

qui ne devait avoir lieu que la semaine prochaine. Malgré ce « passage en force », le mouvement est loin d'être terminé : « Depuis le 11 mai nous sommes mobilisés contre cette réforme, mais cela fait deux ans que nous nous mobilisons contre toutes les réformes qui touchent l'enseignement », explique Catherine Waterkeyn, permanente régionale CSC Enseignement. Selon elle, jamais une telle mobilisation n'avait réuni simultanément enseignants, élèves et parents. « Malgré la pluie, malgré la fatigue, les gens sont là et ils sont très en colère. Nous sommes nombreux sur place, mais il ne faut pas oublier que certains professeurs sont restés dans leurs écoles pour les piquets tandis que d'autres sont probablement déjà montés sur Bruxelles »

Au-delà du contenu des me-



Les enseignants manifestaient également dans les rues de la Louvière. © LH

fouées par deux fois. Cela nous fait très peur au niveau démocratique », affirme-t-elle.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS TENSION

Les enseignants craignent les conséquences concrètes de la mise en œuvre de ces réformes budgétaires dès la prochaine rentrée. « Tout ce qui s'apprête à être voté est infaisable. À moins que les directions travaillent pendant les deux mois d'été pour tout mettre en place dans les

siste aussi sur la réalité sociale observée dans les écoles de la région. « Ce n'est pas rare de voir des enfants qui n'ont pas de repas à midi ou qui n'ont pas leurs fournitures scolaires », affirme-t-elle.

Dans ce contexte, l'augmentation du coût des études supérieures suscite de fortes inquiétudes. « Comment imaginer maintenant des jeunes qui vont devoir payer 1.200 euros de minerval ? C'est ça qui nous fait peur et qui nous fait mal. »

combat idéologique », estime-t-elle.

UNE MOBILISATION QUI S'ÉLARGIT

Si le rassemblement organisé ce jeudi constitue une étape importante, la dynamique est déjà bien installée localement. La mobilisation s'étend également étendue aux étudiants à travers différents collectifs de soutien. « Ce qui nous fait plaisir, c'est qu'on sent que les parents, les citoyens, les étudiants et les profs sont solidaires », se ré-



vous fera la leçon en 2029 », peut-on notamment lire sur le sol, inscrits à la craie. Une foule de sifflets approuvent les propos scandés par les syndicalistes au travers d'un parlophone et d'une seule et même voix, le groupe rugit : « Glatigny démission ! ».

Les enseignants ont une nouvelle fois exprimé leur opposition aux mesures portées par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce jeudi 4 juin, en après-midi, le gouvernement MR-Engagés doit voter le décret-programme 2. Un événement

« Cela fait deux ans que nous nous mobilisons contre toutes les réformes qui touchent l'enseignement »

Catherine Waterkeyn (CSC)

sures, comme l'augmentation du temps de travail en classe, les opposants dénoncent également la méthode employée. « Les règles du Parlement ont été ba-

écoles », estime-t-elle. « Ce qui nous fait peur, c'est que la rentrée scolaire risque d'être particulièrement chaotique. » Les inquiétudes concernent également les jeunes enseignants, qui restent dans l'incertitude quant à leur avenir professionnel. « On est de tout cœur avec les jeunes profs motivés qui ne savent même pas s'ils auront du travail en septembre », souligne-t-elle.

DES DIFFICULTÉS FAMILIALES EN LIGNE DE COMPTE

La représentante syndicale in-

Elle évoque également des élèves contraints de travailler pour soutenir financièrement leur famille. « Dans le secondaire, nous avons des élèves qui dorment en classe parce qu'ils doivent travailler pour aider leurs parents. Est-ce qu'on veut d'une société comme ça ? Nous, non. » Pour les opposants, l'enseignement ne doit pas être considéré comme un poste d'économies budgétaires. « Ils disent que c'est pour faire des économies, mais il faut investir dans l'enseignement. Il y a d'autres solutions. C'est un

jouit la syndicaliste. Selon elle, cette solidarité permet aux enseignants de poursuivre leurs actions malgré la fatigue et les sacrifices consentis. « Il ne faut pas sous-estimer ce que cela leur coûte en culpabilité, en argent, en fatigue et en découragement. » Et le mouvement ne compte pas s'arrêter là. « Je dis systématiquement aux enseignants qu'ils ont déjà gagné, quoi qu'il arrive. Mais on va devoir résister jusqu'à la fin de cette législature », conclut Catherine Waterkeyn. ■

LE RAS-LE-BOL D'ANGELO FACE À DEUX JOURS D'ISOLEMENT À CAUSE DE LA BROCANTE

Angelo D'Orazio, 35 ans, habitant du lotissement du Champ Mélé à Haine-Saint-Paul, s'inquiète des restrictions prévues les 6 et 7 juin à l'occasion d'une brocante. Selon lui, l'unique accès à son quartier sera bloqué durant deux jours. Le bourgmestre Jacques Gobert (PS) invoque, lui, des impératifs de sécurité.

AUDREY CADOR

Les 6 et 7 juin, une brocante se tiendra dans le secteur de la rue de la Mutualité et de la place d'Haine-Saint-Paul. Un événement de quartier qui devrait réunir une centaine de brocanteurs. Mais à quelques jours de son organisation, plusieurs habitants du lotissement du Champ Mélé dénoncent les conséquences du dispositif de circulation prévu autour de la brocante. Parmi eux, Angelo D'Orazio, 35 ans, estime que son quartier va se retrouver isolé pendant deux jours. « La brocante n'a pas lieu dans notre quartier, mais elle le bloque », résume-t-il.

« C'EST NOTRE SEULE ENTRÉE ET NOTRE SEULE SORTIE »

« Fin avril, on a reçu un courrier qui annonçait l'événement, mais avec peu d'informations complémentaires », explique Angelo. Avec plusieurs voisins, il décide alors de contacter l'ASBL organisatrice afin d'en savoir plus. « On nous a dit que le lotissement serait fermé le samedi de 9h à 22h et le dimanche de 9h à 17h » raconte le trentenaire.

Une annonce qui inquiète rapidement les riverains. « On a des obligations professionnelles, des activités avec nos enfants. Nous ne sommes pas contre la brocante. On demande simplement de conserver notre mobilité et notre liberté » lance le père de famille. Les habitants prennent alors contact avec la Ville et le bourgmestre. Selon Angelo, les riverains apprennent ensuite que leur rue ne fera finalement plus partie du périmètre de la brocante. « Pour nous, c'était réglé. On pensait pouvoir continuer à circuler normalement. »

« Mais ce lundi matin, on a vu les ouvriers communaux installer des barrières à l'entrée du lotissement » s'exclame le Louviérois, en ajoutant, « C'est la seule entrée et la seule sortie du lotissement. Si on bloque cet accès, tout le quartier est bloqué ! »

Avec plusieurs voisins, il tente alors de convaincre la commune d'adapter le dispositif. Les habitants proposent notam-

ment de déplacer les barrières d'une cinquantaine de mètres afin de leur permettre de rejoindre la chaussée de Redemont. « On demande simplement de mettre les barrières avant notre entrée. On nous a dit non » nous confie le trentenaire.

Les riverains assurent ne pas comprendre ce refus, d'autant plus que la brocante ne se déroule pas dans leur lotissement. « Au départ, l'idée était d'organiser la brocante dans notre quartier, mais cela a été abandonné. Aujourd'hui, elle se tient dans la rue de la Mutualité et sur la place d'Haine-Saint-Paul. Pourtant, c'est notre accès qui est bloqué. »

UNE SOLUTION QU'IL JUGE PEU ADAPTÉE

Selon Angelo, la Ville a proposé aux habitants de stationner leurs véhicules dans la rue de la Liberté ou sur le parking du Carrefour à Haine-Saint-Pierre avant le début de la manifestation. Une solution qu'il juge peu adaptée. « La rue de la Liberté n'est pas conçue pour accueillir autant de voitures » affirme-t-il.

Le Louviérois explique que cette fermeture aura des répercussions sur son organisation quotidienne. « J'ai deux enfants qui suivent des cours de tennis au Royal Tennis Club de La Louvière. Je ne vais pas pouvoir les accompagner. »

Les riverains s'interrogent aussi sur la gestion d'éventuelles situations d'urgence. « Quand on demande ce qu'il se passe en



Le quartier de la rue du Champ Mélé bloqué pour une brocante © D. Claes

cas d'incendie ou d'appel au 112, on nous répond qu'il y aura un steward chargé d'ouvrir les barrières. » Malgré leur mécontentement, Angelo assure que les habitants ne cherchent pas à empêcher la tenue de la brocante. « On veut simplement éviter que cela se reproduise l'année prochaine ou dans d'autres quartiers. »

UN RISQUE D'ACCIDENT

Contacté, le bourgmestre Jacques Gobert (PS) défend le dispositif mis en place. Selon lui, l'organisatrice a annoncé la présence d'une centaine de brocanteurs, dont plusieurs habitants du Champ Mélé qui installeront leur stand devant leur habitation. « Il est inimaginable de concilier à la fois des brocanteurs sur la route, des piétons qui circulent de stand en stand et des voitures. Je ne tiens pas à ce qu'il y ait des accidents. Ma responsabilité est aussi d'assurer la sécurité des personnes », explique le maire.

Ce dernier précise avoir déjà adapté le projet initial afin de limiter les désagréments pour les riverains. « J'ai demandé à laisser la rue de la Liberté acces-

sible afin que les habitants puissent y stationner leur véhicule avant le début de la brocante. » Le bourgmestre rappelle également que ce type de périmètre de sécurité est régulièrement instauré lors de carnavals, ducasses ou autres festi-



« Ma responsabilité est aussi d'assurer la sécurité des personnes »

Jacques Gobert (PS)

vités locales. Concernant l'accès des secours, il se veut rassurant. « L'accessibilité est totale pour les services de secours. Un passage de 4,50 mètres doit être maintenu partout afin de permettre leur intervention. » Enfin, Jacques Gobert assure qu'un bilan sera réalisé après l'événement. ■



Angelo, 35 ans se retrouve coincé chez lui ce week-end © David Claes

Les Jardins des Roses à découvrir lors de quatre visites guidées gratuites

Les amoureux des fleurs ont rendez-vous au Rœulx. En juin, quatre visites guidées gratuites permettront de découvrir les Jardins des Roses, leurs collections remarquables et les futures stars des concours internationaux

Les Jardins des Roses du Rœulx accueilleront le public à l'occasion de quatre visites guidées gratuites organisées durant le mois de juin. L'occasion de découvrir ce site doublement labellisé « Jardin remarquable en Wallonie » et « Jardin remarquable européen ».

Les samedi 6 et dimanche 7 juin, dans le cadre des Journées « Parcs et Jardins de Wallonie », les visiteurs pourront admirer des milliers de roses aux formes, couleurs et parfums variés. Ces visites permettront également de découvrir les coulisses des compétitions internationales consacrées aux nouvelles variétés de roses. Les participants en apprendront davantage sur les critères d'évaluation utilisés lors de ces concours et pourront explorer le « Théâtre des Roses », un espace dédié aux rosiers anciens et modernes.

Les samedi 20 et dimanche 21 juin, les Jardins des Roses ouvriront à nouveau leurs portes



Les Jardins des Roses du Rœulx vous ouvrent leurs portes. © J.L.

pour mettre en valeur la première floraison de près de 600 variétés. Certaines de ces roses seront présentées au jury du Royal Concours International de Roses Nouvelles lors du premier week-end de septembre. Ces visites offriront ainsi un aperçu du processus de sélection des futures variétés.

Chaque visite débute à 15 heures et dure environ deux heures. La participation est gratuite, mais une inscription préalable est demandée auprès de l'Office du Tourisme du Rœulx. ■

À noter : Inscriptions via l'Office du Tourisme du Rœulx par e-mail : tourisme@le-roeulx.be ou au 064/310.629 ; Plus d'informations sur www.rosesleroeulx.be.

La nouvelle casquette de Georges-Louis Bouchez

Invité de Darius Rochebin sur la chaîne française LCI, le libéral a longuement débattu de la géopolitique avec des spécialistes. Il s'explique à son retour de Paris.

YANNICK HALLET

Si vous aviez la zappette fré-
nétique ce mercredi après
23h00, vous êtes peut-être
tombé sur l'émission du jour-
naliste Darius Rochebin sur LCI
(groupe TF1). Invité sur le pla-
teau, Georges-Louis Bouchez ne
venait pas parler de la Belgique.
Pendant près d'une heure, il a
délivré son analyse géopoliti-
que des événements en cours
aux côtés de cinq experts. Si au
début les spécialistes n'ont pas
titillé le Belge, l'un d'eux sur la
fin n'a pas manqué de le pi-
quer, déplorant sa méconnaiss-
ance du monde anglo-saxon.
« Je l'ai bien remis à sa place »,
nous confie le libéral au retour
de Paris.

TRÈS AGRÉABLE

Mais comment s'est-il retrouvé
notamment face à une éditoria-
liste du Daily Telegraph, un co-
lonel et un grand reporter ? Il
était le seul politique à la table :
« Nous avions déjà échangé à
quelques reprises avec Darius
Rochebin. Il me suivait sur les
réseaux sociaux et était intéres-
sé par certaines analyses. Je
crois que plusieurs de mes



RSBOURG : POUTINE HUMILIÉ SUR
ogres tangible" dans les négociations avec les

Il s'est notamment exprimé sur l'Iran et la guerre en Ukraine. © LCI

celles que l'on entend générale-
ment ».

Analyste géopolitique, c'est
une casquette avec laquelle on
n'a pas l'habitude de voir
Georges-Louis Bouchez qui, lors
de ses interventions sur LCI, a
notamment déploré la grande
improvisation de Donald
Trump avec l'Iran.

« Parfois, il faut aller à l'étran-
ger pour être reconnu. Ça fait
partie de la vie. Objectivement,
la politique internationale est

du après une attaque raciste.
M. Bouchez a notamment sou-
ligné les dérives du système an-
glo-saxon et « l'essentialisa-
tion » de certaines catégories de
population.

Au final, le Belge est ressorti sa-
tisfait de l'émission : « Il n'est
pas impossible que j'y re-
tourne. Le débat politique en
France est intéressant car il est
riche. Pour être clair avec vous,

ma culture politique est fran-
çaise au départ. Je l'ai suivie du-
rant toute mon enfance. Je n'ai
commencé à m'intéresser à la
belge qu'à mon arrivée à l'uni-
versité et quand je suis rentré
dans un cabinet. La France
offre beaucoup plus d'espace
de débat. C'est un plaisir ».

PAYÉ OU PAS ?

Au fait, a-t-il été payé pour ses
interventions, ou à tout le
moins défrayé pour son dépla-
cement ? « Je ne me fais jamais
payer, que ce soit pour une
conférence ou l'invitation d'un
média.

Cela fait partie de ma fonction
en tant que président de parti.
Mon rôle est de convaincre ». Et
s'il se retrouvait à nouveau face
au journaliste Darius Rochebin,
y a-t-il un sujet qu'il voudrait
aborder en priorité ? « Oui. La
Chine, une clé majeure de ces
conflits dont on ne parle ja-
mais. Je pense que la relation
entre l'Europe et la Chine va
être extrêmement structurante
et impactante pour les années à
venir ». On se souvient que son
récent voyage en Chine avait
suscité les critiques de cer-
tains. ■

”

« Il voulait entendre mon analyse sur le plan international car elle n'est pas nécessairement identique à celles que l'on entend généralement »

Georges-Louis Bouchez

contacts en France lui ont aussi parlé de moi. De fil en aiguille, il a appris que je venais à Paris ce mercredi pour une conférence (NDLR un événement organisé par un think libéral). C'est comme cela que l'invitation s'est faite. Il voulait entendre mon analyse sur le plan international car elle n'est pas nécessairement identique à

un sujet que j'aime beaucoup. Je l'évoque souvent au parlement et lors de conférences. C'était très agréable de débattre lors d'un échange qui n'était pas conflictuel. Cela me plaît de pouvoir déployer un peu plus de pensée politique en dehors de toutes les polémiques », explique l'intéressé.

Après avoir évoqué le Proche-Orient à travers les frappes iraniennes contre l'aéroport de Dubaï et le camouflet ukrainien avec l'attaque de Saint-Petersbourg, le président de MR a pu développer toute sa pensée à propos d'un fait divers en Grande-Bretagne.

Un étudiant britannique a été poignardé à mort par un jeune sikh. La police avait menotté la victime mourante car l'agresseur avait affirmé s'être défen-

GRÈVES DES PROFS, PÉTITIONS D'ÉLÈVES, EXAMENS ANNULÉS... L'ANNÉE SCOLAIRE EST DÉJÀ TERMINÉE DANS CERTAINES ÉCOLES

La mobilisation contre le décret-programme 2 ne s'arrêtera pas ce jeudi, avec sa soumission au vote qui devait être annoncée durant la nuit au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais les situations diffèrent fortement d'une école à l'autre. Voilà ce qu'il faut savoir.



LAURENCE
PIRET

Journaliste

Depuis le début de la mobilisation contre les économies dans l'enseignement, le 18 mai dernier, les parents tentent de suivre tant bien que mal une fin d'année scolaire devenue particulièrement chaotique. Examens annulés dans certaines écoles mais maintenus ailleurs, révisions à distance, conseils de classe déjà bouclés ou élèves dispensés d'épreuves : selon l'établissement fréquenté, la situation peut être radicalement différente. Dans certains cas, les vacances ont même déjà commencé. Pour y voir plus clair, nous avons posé les questions que se posent de nombreuses familles à Adrien Rosman, coordinateur communautaire du SETCa-SEL.

> Quelle est la situation actuellement dans les écoles ?

Depuis le début du mouvement, la province de Liège apparaît comme l'épicentre de la contestation. Mais selon les syndicats, la mobilisation dépasse désormais largement ce

cadre. « Cela s'étend partout, le mouvement est très suivi. Là où ça ne bougeait pas avant, ça bouge maintenant », observe Adrien Rosman, coordinateur communautaire du SETCa-SEL.

Sur le terrain, les réalités sont très variables. Dans certaines écoles, les cours continuent normalement. Dans d'autres, les enseignants assurent uniquement un accueil des élèves. Ailleurs encore, des formes d'actions plus originales apparaissent.

Dans une école secondaire liégeoise, une enseignante avait ainsi expliqué à ses élèves qu'elle ne pouvait pas se permettre de perdre une journée de salaire. Présente en classe, elle a néanmoins choisi une forme de « grève du silence » : les élèves étaient accueillis mais aucun cours n'était dispensé.

Dans plusieurs établissements, les enseignants privilégient également les révisions, les travaux autonomes ou les ressources en ligne. Des matières sont revues via Teams, YouTube ou des plateformes numériques, tandis que certaines interrogations sont organisées à distance.

Le phénomène gagne aussi les élèves. Des pétitions circulent dans plusieurs écoles, notamment à Uccle, pour réclamer la suppression ou l'allègement des examens vu que la matière n'a pas été vue.



« La colère ne retombera pas pendant les vacances »

Adrien Rosman

COORDINATEUR COMMUNAUTAIRE DU
SETCa-SEL

Pour Adrien Rosman, cette diversité des actions illustre un phénomène plus large. « Nous ne sommes pas face à un mouvement d'émotion, à une poussée de fièvre. C'est le reflet du malaise enraciné depuis des mois ».

> Les examens vont-ils avoir lieu ?

« Ces décisions appartiennent aux chefs d'établissement et aux équipes pédagogiques », rappelle Adrien Rosman. Donc chaque école peut choisir une voie ou une autre.

Dans plusieurs écoles, les examens internes de juin ont déjà

été annulés. Les élèves poursuivent leurs révisions à distance et les délibérations se feront principalement sur la base du travail réalisé durant l'année, le conseil de classe étant souverain.

Pour les syndicats, cette situation n'a rien d'incohérent. « L'évaluation n'est pas la finalité de l'apprentissage », estime Adrien Rosman. Il rappelle que de nombreuses écoles pratiquent déjà une évaluation continue tout au long de l'année.

« Aujourd'hui, certaines écoles considèrent qu'elles disposent déjà d'éléments suffisants grâce aux évaluations certificatives réalisées durant l'année. Pour d'autres élèves, des révisions, des remédiations ou des interrogations complémentaires peuvent être organisées. »

Selon lui, l'objectif du mouvement n'a jamais été de pénaliser les élèves. « L'objectif n'a jamais été d'entraver les apprentissages. Ce qui est en jeu aujourd'hui, ce sont les moyens d'encadrement qui disparaissent. »

> Certains élèves sont-ils déjà en vacances ?

Officiellement, non. Mais dans les faits, oui. Dans plusieurs établissements, des pré-délibérations ont déjà été organisées. Certains élèves ont reçu la confirmation qu'ils ne devront plus présenter d'autres évaluations avant la fin de l'année

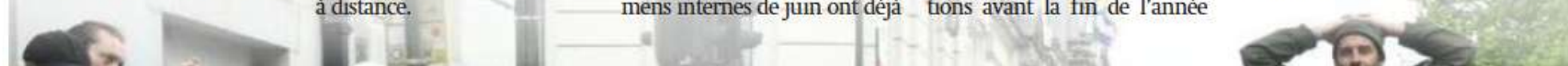
scolaire. Leurs résultats sont jugés suffisants sur base du travail réalisé depuis septembre. Concrètement, certains élèves de 1^{re}, 3^e, 4^e et 5^e secondaire savent déjà qu'ils passeront dans l'année supérieure et qu'aucun examen supplémentaire ne leur sera demandé. Pour eux, l'année scolaire est donc pratiquement terminée.

> Que va-t-il se passer pour les CE1D et les CESS ?

Les épreuves externes certificatives restent maintenues officiellement. Les élèves de deuxième secondaire devront présenter le CE1D et ceux de sixième secondaire le CESS selon le calendrier fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, à partir du 19 juin.

Mais là aussi, les conséquences de la grève pourraient se faire sentir. Dans certaines écoles, des enseignants ont déjà indiqué qu'ils n'interrogeraient pas leurs élèves sur des matières qui n'auraient pas pu être vues en raison des perturbations de ces dernières semaines. Les révisions continuent également sous différentes formes : en présentiel, à distance ou via des exercices mis en ligne. Mais tous les profs ne jouent pas le jeu, et certains n'envoient rien, nous revient-il.

Une autre question se pose déjà : celle de l'encodage des résultats, sur la plateforme de la Fédération. « L'encodage des



résultats constitue encore une charge administrative supplémentaire pour les enseignants. Cette tâche ne leur incombe pas », estime Adrien Rosman. Selon lui, certaines équipes pourraient décider de ne pas transmettre les résultats via les procédures habituelles à la FWB, même si les élèves continueraient bien à recevoir leurs résultats.

> Y aura-t-il une deuxième session en août ?

Adrien Rosman ne croit pas au scénario d'une session de rattrapage organisée fin août. « Les écoles sont censées être fermées au jour de la rentrée. Une deuxième session serait « illégale », tant pour les élèves que pour les enseignants », estime-t-il. Le coordinateur du SETCa-SEL rejette également l'idée selon laquelle les enseignants ne feraient pas suffisamment d'efforts pour limiter l'impact de la grève sur les élèves. « Contrairement à tout ce qui circule, l'implication des enseignants va déjà bien au-delà de ce pour quoi ils sont payés et reconnus », affirme-t-il. Selon lui, de nombreuses équipes continuent à préparer des exercices, des révisions, des remédiations ou des dispositifs d'accompagnement malgré le mouvement social.

> Le mouvement va-t-il s'arrêter après le vote du décret-programme ?

Probablement pas. Les syndicats prévoient déjà que la

contestation se poursuivra au mois jusqu'à la fin de l'année scolaire. « Clairement, le mouvement ne s'arrêtera pas aujourd'hui », assure Adrien Rosman. Le préavis de grève couvre actuellement l'ensemble du réseau jusqu'au 10 juillet, soit bien au-delà des examens.

Pour le responsable syndical, le malaise est désormais installé durablement. « La colère ne retombera pas pendant les vacances. » Et de prévenir : « À la rentrée, les demandes qui s'expriment aujourd'hui seront toujours là. »

> Le conflit peut-il gagner l'enseignement fondamental, primaire et maternel ?

C'est l'un des éléments nouveaux observés ces derniers jours. Longtemps concentrée sur le secondaire, la mobilisation touche de plus en plus d'écoles fondamentales. Plusieurs établissements liégeois ont ainsi débrayé pour dénoncer non seulement les pertes de moyens d'encadrement mais aussi les conséquences des économies sur certaines mesures de gratuité scolaire.

« Cela impacte aussi très fort le fondamental », assure Adrien Rosman. Un effet boule de neige n'est donc pas à exclure d'ici à la fin de l'année scolaire. Ni même à la rentrée, puisque les syndicats assurent déjà que la colère ne retombera pas pendant l'été. ■

Pourquoi les profs du secondaire supérieur sont-ils particulièrement remontés ?

LAURENCE PIRET

Parmi les mesures qui cristallisent aujourd'hui la colère des enseignants figure l'augmentation de leur charge de travail. Le décret-programme 2 entérine en effet que les professeurs de cours généraux, techniques, artistiques, de religion et de morale du secondaire supérieur devront progressivement passer de 20 à 22 périodes de cours hebdomadaires, sans compensation salariale.

Cette disposition concerne principalement les enseignants titulaires d'un master universitaire, rémunérés selon le **barème 501**, l'échelle salariale la plus élevée de l'enseignement obligatoire. À titre de comparaison, les enseignants titulaires d'un bachelier relèvent généralement du **barème 301**. Selon les données de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le traitement annuel brut indexé de référence est d'environ **46.179 euros pour le barème 501**, contre **36.976 euros pour le barème 301**. Ces montants constituent toutefois des bases de carrière et évoluent ensuite en fonction de l'ancienneté.

Pour certains observateurs, le fait que la réforme touche principalement les enseignants relevant du barème le plus élevé justifie l'effort demandé. Un raisonnement que rejette totalement Adrien Rosman, coordinateur communautaire du SETCa-SEL.

« Et alors ? », réagit-il. « Parce qu'un enseignant est mieux payé, il devrait accepter de travailler au-delà du temps légal qui lui est demandé ? Il devrait accepter sans sourciller 10 % de



Les mesures ne passent pas. © iStock

charge de travail en plus ? », nous dit-il.

Le responsable syndical estime que le débat est mal posé. Selon lui, la contestation n'est pas liée au niveau de rémunération mais aux conditions de travail.

”

« Parce qu'un enseignant est mieux payé, il devrait accepter de travailler au-delà du temps légal qui lui est demandé ? »

Adrien Rosman
COORDINATEUR COMMUNAUTAIRE DU
SETCA-SEL

« Ce n'est pas une question de barème. Les enseignants n'ont pas les mêmes classes, pas les mêmes missions, pas les mêmes réalités de terrain. »

Pour les syndicats, les deux périodes supplémentaires ne représentent pas seule-

ment davantage d'heures devant les élèves. Elles impliquent également davantage de préparations, de corrections, de réunions, de suivi administratif et d'accompagnement pédagogique. « On parle de deux périodes de cours en plus, mais derrière ces deux périodes, il y a tout le travail invisible qui les accompagne », résume Adrien Rosman.

C'est aujourd'hui l'une des mesures les plus contestées du décret-programme et l'une de celles qui expliquent la forte mobilisation observée dans le secondaire supérieur depuis plusieurs semaines. Car au-delà des deux périodes supplémentaires, elle impose un grand jeu de chaises musicales dans les écoles : certains enseignants pourraient perdre des heures de cours, voire être contraints de compléter leur horaire ailleurs pour conserver un temps plein. ■

LE PARLEMENT SOUS TENSION AVANT LE VOTE FINAL

Examiné depuis 14h ce jeudi, le décret-programme 2 a suscité de vives tensions au Parlement de la FWB. Si son adoption par la majorité MR-Les Engagés semblait en bonne voie, le vote final était toujours attendu dans la soirée ou durant la nuit au moment de boucler cette édition.

DÉCRET-PROGRAMME : 8 MESURES QUI VONT IMPACTER L'ENSEIGNEMENT

1 Nouveaux enseignants

-2 périodes de cours

Plus de temps pour préparer les cours, se former et être accompagné



2 Enseignants 60 ans et +

-2 périodes de cours

Remplacées par d'autres missions pédagogiques ou d'accompagnement



3 Travail dans le supérieur

De 20 à 22 périodes de cours

Charge de travail augmentée sans compensation salariale



4 Minerval augmenté

Passe de 835 € à 1.194 €

Cela concerne environ 58 % des élèves du supérieur



5 Gratuité scolaire réduite

6 Congés thérapeutiques*

La tension est restée vive jeudi au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles autour du décret-programme 2 et de ses mesures d'économies dans l'enseignement. Alors qu'au moment de la rédaction de ces lignes, le vote final était toujours attendu dans la nuit, les débats se sont prolongés durant toute la journée et en soirée dans un climat particulièrement électrique.

La séance plénière a débuté dans la controverse. L'opposition a une nouvelle fois dénoncé les conditions de convocation du Parlement, organisées sans respecter, selon elle, le délai réglementaire de 84 heures. Le PTB a même déposé une motion visant à annuler la séance. Celle-ci a toutefois été rejetée par la majorité MR-Les Engagés après plus de deux heures d'échanges tendus.

Le fond du dossier a ensuite occupé l'hémicycle. Pour réduire le déficit chronique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le gouvernement prévoit une série de mesures censées générer près de 500 millions d'euros d'économies. Parmi elles figurent l'augmentation de la charge horaire des enseignants du secondaire supérieur, la réforme des congés maladie et des fins de carrière, ainsi qu'une hausse du minerval à près de

de l'intervention de la cheffe de groupe MR, Diana Nikolic. Après plusieurs heures d'attente, ils ont jeté des tracts dans l'hémicycle en scandant des slogans contre l'augmentation des droits d'inscription et les réformes envisagées. Certains s'étaient attachés aux balustrades à l'aide de colsons, compliquant leur évacuation par le service de sécurité. La séance a été brièvement suspendue avant de reprendre.

Au fil des interventions, les critiques de l'opposition se sont multipliées. Les élus du PTB ont dénoncé un projet qui, selon eux, fragilise l'accès à l'enseignement et les conditions de travail des enseignants. « L'enseignement est un droit, pas un privilège », a notamment lancé Octave Daube. De son côté, la majorité a défendu la nécessité de rétablir les finances de la Fédération tout en maintenant des investissements ciblés, notamment en faveur des enseignants et des directions d'école.

LONGUES HEURES DE DÉBAT

Vers 22h, les groupes Les Engagés et Ecolo entamaient seulement leur intervention. Avant eux, seuls le PS, le MR et le PTB avaient eu l'occasion de développer leurs arguments sur le décret-programme. À l'heure du bou-

Baisse des budgets

Moins de moyens pour les fournitures scolaires et les repas gratuits



Max. 2 périodes de 2 ans

Sur toute la carrière : une avant 10 ans d'ancienneté et une après 10 ans



1.200 euros pour une partie des étudiants du supérieur.

clage, les débats se poursuivaient donc toujours dans un hémicycle sous tension. Ils devaient encore se prolonger durant une bonne partie de la nuit avant le vote attendu du texte, que la majorité MR-Les Engagés entendait adopter. ■

V.CH.

ACTION ÉTUDIANTE

Les discussions ont été interrompues en début de soirée par une action spectaculaire d'une quinzaine d'étudiants présents dans les tribunes lors



Valérie Glatigny. © Belga

7 Maladie

Salaire réduit après l'épuisement des jours de congé malade

Traitement d'attente équivalent à 60 % du dernier salaire**



8 Absentéisme

Limité sans certificat

Max. 3 jours d'absence non consécutifs par an (12 jours pour les maladies graves et longue durée)



* Maladies graves et longue durée exclues de la limitation

** Au lieu de 80 %, puis 70 %, puis 60 % selon l'ancien système

SUDINFO

DÉBORDEMENTS

Bruxelles, Namur, Arlon : la manif dégénère !

Pavés, pétards, dégradations, intrusion au Parlement, perturbations des transports et un jeune roué de coups : plusieurs incidents ont émaillé les manifestations organisées contre la réforme.

Des milliers d'élèves et d'enseignants se sont donc mobilisés ce jeudi dans plusieurs villes de Wallonie et à Bruxelles. Si la plupart des rassemblements se sont déroulés dans le calme, plusieurs incidents et dégradations ont été signalés, principalement à Namur, Arlon et dans la capitale.

NAMUR : PAVÉS, PÉTARDS ET PERTURBATIONS

À Namur, environ 600 étudiants ont participé à un rassemblement dans le centre-ville. Peu avant 10 heures, le rond-point de la Confluence a été bloqué, provoquant d'importantes perturbations de circulation.

La situation s'est ensuite tendue en marge du cortège. Selon la porte-parole de la zone de police Namur Capitale, Laurence Mossiat, « il y a eu des pavés qui ont

été lancés, des feux d'artifice et des pétards ». Une cinquantaine de casseurs se seraient infiltrés dans la manifestation. Un jeune homme a également été sauvagement agressé et laissé inconscient sur le trottoir.

Face à ces débordements, la Ville de Namur et la police ont appelé les participants à poursuivre leur mobilisation dans le calme et à s'éloigner des groupes à l'origine des troubles.

ARLON : SLOGANS INSULTANTS

À Arlon, plus de 500 étudiants ont traversé la ville avant de rejoindre l'hôtel de ville. Le cortège a été marqué par plusieurs slogans particulièrement agressifs visant directement la ministre de l'Enseignement, Valérie Glatigny. « Glatigny, Glatigny, on t'en**** » ou encore « Glatigny, Glatigny,



Un jeune roué de coups à Namur. © Capture vidéo

n**** ta mère » ont ainsi été scandés à plusieurs reprises au cours de la manifestation.

Malgré cette virulence, aucun incident n'a été signalé. Les étudiants sont restés à l'écoute des forces de l'ordre tout au long du parcours et le défilé s'est déroulé sans dégradation ni intervention policière. Les

enseignants présents ont eux aussi insisté sur le caractère pacifique du rassemblement. « Ce n'est pas un mouvement de professeurs. C'est un mouvement social », a notamment déclaré Vincent Villers, enseignant à Athus.

BRUXELLES : INTRUSION AU PARLEMENT

Les incidents les plus importants ont été enregistrés à Bruxelles, où plusieurs centaines de manifestants ont convergé vers le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Certains sont parvenus à pénétrer dans le bâtiment après avoir forcé deux portes d'accès. Un fumigène a été lancé à l'intérieur, déclenchant l'alarme incendie. Les travaux parlementaires n'ont toutefois pas été interrompus.

À l'extérieur, la police a renforcé son dispositif de sé-

curité autour du Parlement. Des gaz lacrymogènes ont été utilisés et une autopompe a été déployée face aux manifestants.

La tension était également palpable aux abords de la Gare Centrale. Des trottinettes ont été incendiées et plusieurs abribus ont été endommagés. Pour contenir la situation, les autorités ont multiplié les barrières de sécurité et renforcé la surveillance des accès au quartier parlementaire.

La mobilisation a également eu des conséquences importantes sur les transports publics bruxellois. Plusieurs lignes de tram et de bus ont été interrompues et la station de métro Parc a été fermée durant une partie de la journée. En milieu d'après-midi, la Stib a annoncé la réouverture des accès à la Gare Centrale tout en maintenant plusieurs mesures de restriction sur le réseau. ■



Yvan Verougstraete physiquement bousculé et hué lors de son arrivée

Yvan Verougstraete, président des Engagés, a été pour sa part fortement chahuté lors de son arrivée au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Accueilli par de nombreux manifestants, qui entendaient l'empêcher de rentrer dans le bâtiment, il a été hué et surtout bousculé, physiquement. « Nous n'avions pas d'autre accès pour rentrer dans le bâtiment, ce n'était donc pas de la

provocation de notre part », réagit son équipe. Sur les images que nous diffusons, on voit des manifestants le retenir par les épaules, tirer sur son costume, se positionner devant lui pour l'empêcher d'avancer. Les manifestants ont fini par le laisser passer. La police était présente sur place pour éviter les débordements, mais la situation a bien failli dégénérer complètement. ■

Un faux avis de décès annonce la mort de la ministre Valérie Glatigny

Les profs et les syndicats étaient donc plus remontés que jamais, à quelques heures du vote du décret-programme.

Si on peut comprendre la détresse des enseignants, certains ont dépassé les limites de l'acceptable. Ainsi, sur les réseaux sociaux, un faux avis de décès annonçant la mort de la ministre Valérie Glatigny circule.

Cela nous a été signalé par une lectrice de la région de Charleroi, qui trouve cela « choquant ».

Un avis de décès plus vrai que vrai, même si les infos qu'il contient sont fausses. La date de naissance de la ministre n'est pas la bonne, la date de décès indique 2024, etc. Il semble avoir

La Fédération Wallonie-Bruxelles
et le Cabinet de l'Enseignement supérieur
ont la profonde tristesse de vous faire part
du décès de

Valérie GLATIGNY

Ministre de l'Enseignement supérieur
de l'Enseignement de Promotion sociale
des Hôpitaux universitaires
et de l'Aide à la jeunesse



née à Namur le 12 juillet 1977
et décédée à Namur le 15 mai 2024.

Cela circule sur les réseaux. © D.R.

été réalisé à l'aide d'une IA. Néanmoins, cela interpelle. Car de toute évidence, cela va trop loin... Contacté, le cabinet de la

ministre s'interroge sur la source de cette publication mais ne souhaite pas réagir dans l'immédiat. ■

R.G.

LE SOIR

Enseignants et élèves mobilisés à Bruxelles : « C'est notre droit d'être en colère »

REPORTAGE

CHARLOTTE HUTIN
EMILÉ THOREAU (ST.)

Le Far West dénoncé la veille au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a trouvé jeudi un prolongement dans les rues de Bruxelles. Alors que les enseignants sont en grève depuis le 18 mai pour contester les mesures du décret-programme II, le non-respect du délai réglementaire de 84 heures entre le vote en commission et la plénière a contribué à tendre davantage la situation.

Dès le matin, des actions spontanées ont été lancées dans une série d'écoles. Des mouvements improvisés qui ont rejoint un appel syndical « très, très suivi », selon Luc Toussaint, président de la CGSP Enseignement. « Cette mobilisation forte ne nous étonne pas », abonde Roland Lahaye, secrétaire général de la CSC Enseignement. « Les profs ont été très marqués par ce qu'il s'est passé pendant les 48 dernières heures. A partir du moment où les enseignants ont pour mission au quotidien de défendre la démocratie et que la politique se permet de la bafouer, ça ne peut que choquer et augmenter la révolte qui existait déjà. »

Si les organisations syndicales avaient appelé les enseignants à se mobiliser sans fixer de lieu précis, les différents cortèges ont rapidement convergé vers un objectif : le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, situé en zone neutre, où toute manifestation est normalement interdite. Le décret-programme II, qui contient, entre autres, l'augmentation de la charge horaire des enseignants du secondaire supérieur et la hausse du minerval, commençait seulement à y être débattu à 14 h, pour un vote attendu dans la nuit.



Le parlement n'ayant pas respecté le délai légal de 84 heures, la mobilisation s'est organisée dans l'urgence (et le désordre). « Je fais partie du collectif des écoles du nord-ouest. On a un groupe WhatsApp depuis novembre où on communique sur les actions et où on s'organise », explique Géraldine, professeur de français à Laeken. « On est venu du métro Simonis avec des collègues et des élèves, mais là, nous sommes bloqués. » Elle dit avoir très mal vécu ce qu'elle qualifie de « passage en force » de la majorité MR-Engagés : « C'est dénigrant et insultant. On aimerait être écoutés. Si le vote a lieu, ça peut dégénérer. »

Pourtant, autour du parlement, l'ambiance est majoritairement restée bon enfant. Chants, slogans et pancartes ont rythmé la journée. La manifestation étant interdite aux abords immédiats du parlement, plusieurs milliers de personnes (3.000 selon la police) se sont

positionnées le long des dispositifs policiers, au gré des déplacements du cortège. Solange, membre du syndicat SLFP, explique être venue à Bruxelles pour le vote : « S'il faut attendre les autorisations pour manifester... »

« On en a ras le bol »

Les enseignants et les élèves se sont progressivement séparés dans l'espace. Les premiers ont tenté de contenir les mouvements entre les forces de l'ordre et les adolescents, très présents aux abords de la gare Centrale et de la rue des Colonies, comme Mathys*, 15 ans, et Zemé*, 14 ans. Ils ont tous deux suivi un appel relayé sur un groupe WhatsApp des élèves de leur école, le Lycée Emile Jacqmain, pour venir « contrer Glatigny ».

L'ambiance a commencé à se tendre peu avant 11 h, lorsque des jeunes manifestants ont allumé un grand feu de barrières, des vélos et autres trottinettes

Partie des écoles et des réseaux sociaux, la mobilisation contre les réformes de l'enseignement a rassemblé des milliers d'enseignants et d'élèves. La manifestation, largement improvisée, a convergé vers le parlement, avant de dégénérer.

(lire par ailleurs). Plusieurs feux d'artifice ont également été tirés. « Ça va trop loin, des manifestants se sont opposés à l'arrivée des pompiers », déplore Thomas, 17 ans, entre deux pétards. « Mais il faut comprendre la colère : les enfants n'ont plus de repas gratuits, nos profs sont épuisés. On le voit, on vient les soutenir. »

« On est contre la casse évidemment, d'autant plus qu'on va encore dire que ce sont "les élèves du qualifiant qui foutent la merde" », abonde Luce, Luna et Jeanne du Lycée Intégral Roger Lallemand, avant de poursuivre : « Il faut comprendre que c'est la faute du gouvernement si on est là. C'est notre droit d'être en colère. On en a ras le bol, et c'est normal qu'on le montre. »

Les adolescents, parfois très jeunes, assurent être venus de manière spontanée, « sans profs ». Pour empêcher les débordements qui « desserviraient le message », certains enseignants

forment des chaînes humaines. « On s'est mis devant la police pour éviter que les élèves ne dérapent », explique Julien, enseignant au Saint-Pierre, à Jette. Marwan et Thibaut, professeurs à l'Institut Saint-Louis de Bruxelles, surveillent des élèves qui ne sont pas les leurs : « On a séparé des bagarres, on veille. Ce sont ça, les heures de travail qui ne sont pas face classe et que la ministre ne veut pas considérer : encadrer les élèves, être là pour eux. »

Un rejet massif des mesures

Au-delà de l'organisation chaotique, le message, lui, est le même depuis le début du mouvement : le rejet des mesures du gouvernement. Les deux profs de l'Institut Saint-Louis dénoncent une ministre qui « abandonne » les écoles défavorisées, « celles où les élèves ne vont pas bien », pour les laisser dans « leur marasme ».

Une vingtaine d'enseignants de Suarlée, en province de Namur, parvient à se faufiler jusqu'au parlement, avant de se faire déloger par des policiers. Fabienne dit vouloir faire pression sur les députés : « Sur le fond, on s'oppose aux mesures. Sur la forme, on s'oppose à la manière dont le gouvernement contourne les règles du parlement. »

Mathieu, enseignant à Etterbeek, rencontré place Royale alors que les enseignants croisaient la mobilisation du non-marchand, fait partie du collectif Mars Attacks. Pour la première fois en 33 ans, son école est fermée pour cause de grève. Il dénonce un « passage en force » et ne comprend pas qu'on « donne un coup de frein aux réformes du Pacte d'excellence avant qu'elles ne produisent leurs effets ». S'il déplore les dérapages à la gare Centrale, il considère que « cette violence est à l'image de la violence politique ». « J'ai croisé quelques élèves de mon école, mais nous ne les avons pas appelés à venir, parce que nous ne savions pas comment la journée allait se dérouler. » Sur place, les syndicats du non-marchand se disent dépassés : « Ce n'est pas OK ce qu'ils font. Normalement, nous avions un rassemblement ici. Et tout est en feu. »

En fin d'après-midi, alors que les députés commencent à débattre du décret-programme en séance, la police a délogé les derniers manifestants. Plusieurs personnes ont été gazées. La police a déployé des autopompes et un hélicoptère.

* Les prénoms ont été modifiés.

tensions Incendies, intrusion au parlement et arrestations violentes dans un climat abrasif

REPORTAGE

ARTHUR SENTE

Cette journée de colère enseignante et étudiante contre le vote du décret-programme aura été marquée par plusieurs moments de tensions intenses ainsi que par de nombreuses interventions policières, dont certaines particulièrement violentes. Dès 10 h 30, alors que les premières centaines de manifestants se massent déjà en haut de la rue des Colonies sous les fenêtres du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et face aux chevaux de frise, l'atmosphère est déjà un peu électrique. De très nombreux adolescents sont arrivés avant le gros du bloc enseignant et convergent en ordre dispersé dans les rues attenantes.

Peu avant 11 h, la situation commence à dégénérer au niveau du Cantersteen et des rues adjacentes, où la présence policière fait relativement défaut. Vélos, trottinettes et mobiliers urbains servent de combustible à un incendie bouté devant la gare Centrale. Le feu atteint des proportions impressionnantes.

Durant une quinzaine de minutes, celui-ci se consume sous les crépitements des feux d'artifice. Avant que des

charges policières ne finissent, non sans difficultés, par faire reculer tout le monde, provoquant au passage d'importants mouvements de foule. Les pompiers tenteront péniblement d'éteindre le feu. Walter Derieuw, porte-parole des pompiers bruxellois, déplore d'ailleurs des conditions de travail « particulièrement tendues ».

La police, occupée à placer des cordons tous azimuts pour bloquer de nombreuses rues, donne pendant plusieurs minutes l'impression d'être un peu dépassée, tentant de disperser les grappes d'élèves présents dans le secteur à coups de grenades lacrymogènes. « Je suis choquée, c'est la première fois que je me prends du gaz », nous explique en pleurs J., élève du secondaire, après s'être remise d'un épisode de détresse respiratoire qui l'a forcée à se mettre à l'abri dans un restaurant. Quelques dizaines de minutes plus tard, un nouvel incendie improvisé est allumé place de l'Albertine. Nouvelle charge policière, nouvelle entrée en action de l'autopompe. Peu de temps après, peu avant l'ouverture des débats parlementaires, des jeunes forcent une porte de service du parlement francophone, donnant sur le haut de la rue des Colonies, avant d'être repoussés par

la police. Autre incident à noter : la prise à partie (filmée) du président des Engagés, Yvan Verougstraete, bousculé et maintenu par des manifestants déclarant vouloir « l'empêcher d'entrer » dans le périmètre de la zone neutre.

Après une brève accalmie, la tension repart de plus belle lorsque plusieurs dizaines de policiers antiémeute, visiblement décidés à disperser les personnes encore regroupées sous les fenêtres du parlement, font soudainement usage de la force. Il est alors 15 h 40. Plusieurs manifestants sont gazés à bout portant, d'autres sont matraqués et arrêtés. Sur une vidéo ayant déjà fait le tour des réseaux, on voit un homme se faire plaquer au sol par le biais d'une prise particulièrement musclée au niveau du cou.

Alors que la police resserre encore sa manoeuvre d'encerclement, de nombreuses personnes décident de quitter les lieux, tandis que des professeurs font un cordon pour séparer les enfants de la ligne policière avançant devant l'autopompe. « Merci d'être là », remercient des élèves sur le départ. « Merci à vous d'être venus », répliquent les enseignants. Dans son premier bilan, la police fait état d'une « dizaine » d'arrestations.

politique Pendant que la rue s'embrase, le gouvernement se défend : « Le décret- programme sera de toute façon voté »

C.HN

D'un côté, des milliers d'enseignants, d'élèves et d'étudiants qui déferlent dans les rues de Bruxelles contre les économies dans l'enseignement. De l'autre, une majorité qui s'apprête à voter définitivement le deuxième décret-programme qu'elle juge indispensable pour redresser les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Entre les deux, loin de la foule, le gouvernement a dévoilé de nouvelles garanties pour les enseignants temporaires prioritaires, dans une dernière tentative d'apaisement à quelques heures du vote.

C'est face à une contestation qui ne faiblit pas qu'Elisabeth Degryse (Les Engagés), ministre-présidente de la FWB, et Valérie Glatigny (MR), ministre de l'Education, ont réuni la presse ce jeudi midi. Le tandem promet désormais que ni les enseignants nommés ni les temporaires prioritaires ne se retrouveront sans emploi à la rentrée 2026-2027. Ces derniers, engagés à durée déterminée, bénéficient d'une priorité dans l'attribution des heures en raison de leur ancienneté, sans la sécurité d'emploi des enseignants nommés.

La mesure, dont les modalités pratiques doivent encore être précisées, vise à immuniser ces enseignants actuellement en poste et qui risqueraient de perdre des heures au profit des enseignants nommés suite au passage de 20 à 22 périodes à prester dans le secondaire supérieur. « Nous garantissons aux temporaires prioritaires qui ont des heures actuellement de les avoir encore à la rentrée », affirme Valérie Glatigny.

festants défilaient dans les rues de Bruxelles, les deux ministres ont consacré l'essentiel de leur conférence de presse à défendre leur trajectoire budgétaire, sans évoquer dans un premier temps la mobilisation en cours. « Nous pensons qu'il est nécessaire de clarifier le contexte dans lequel nous nous trouvons », a entamé Elisabeth Degryse. La ministre-présidente rappelle que la FWB est la seule entité à avoir établi une trajectoire budgétaire couvrant l'ensemble de la législature, jusqu'en 2029. « Nous n'avons pas visé l'équilibre, mais bien une stabilisation du déficit annuel à 1,2 milliard. Cela ne veut pas dire que les mesures ne sont pas difficiles pour le secteur. Mais notre objectif est à terme de réinvestir dans les missions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

Pour faire face à son déficit vertigineux, le gouvernement a annoncé à l'automne dernier plusieurs mesures d'économies impopulaires, en particulier dans l'enseignement. Une partie d'entre elles figure dans le deuxième décret-programme, soumis au vote définitif ce jeudi : passage de 20 à 22 périodes de cours hebdomadaires dans le secondaire supérieur, réduction des budgets consacrés à la gratuité scolaire, réforme du régime de congé maladie ou encore augmentation du minerval.

La ministre de l'Education a également assuré que le secteur ne devait pas s'attendre à de nouvelles économies de cette ampleur. « Contrairement à ce que je peux entendre, il n'y aura pas d'augmentations du nombre de périodes à d'autres niveaux d'enseignement », promet Valérie Glatigny, rappelant que « tous les secteurs de la FWB ont dû

rentrée 2027 et ne fera donc pas perdre des heures à l'enseignant temporaire qui travaille », promet le gouvernement.

L'exécutif fait un autre geste en direction des enseignants en supprimant pendant un an le *reporting* du travail collaboratif « afin d'alléger la charge de travail des enseignants et de leur permettre de se recentrer sur leur mission pédagogique ». Les plans de pilotage seront eux aussi simplifiés.

La mobilisation des jeunes interrogée

Ce n'est qu'au terme de la conférence de presse, en réponse à une question du *Soir*, qu'Elisabeth Degryse a réagi à la colère exprimée dans la rue et à la présence de nombreux élèves. « Je trouve qu'avoir des jeunes qui se mobilisent pour des causes ça peut tout à fait faire sens », a d'abord déclaré la ministre-présidente, avant de nuancer : « La limite, c'est la manipulation. Il est aujourd'hui impossible de savoir comment ça s'est organisé. Certains récupèrent ce qu'il se passe. Je pense qu'on doit être extrêmement prudent avec ce qu'on fait avec nos enfants. » Elle a ensuite assuré que le décret-programme serait « de toute façon voté ». Pour Valérie Glatigny, certains partis cherchent également à « capter un électorat jeune ».

Examiné depuis de 14 h ce jeudi, le décret-programme devait être adopté tard dans la soirée ou durant la nuit par la majorité MR-Les Engagés. Reste à savoir si ces nouvelles garanties suffiront à apaiser la mobilisation qui dure depuis plusieurs semaines.

Le gouvernement maintient le cap
Le dispositif est présenté comme un *one shot*, avec un coût qui n'a pas encore été chiffré. Il fera l'objet d'une évaluation en décembre 2026 et pourrait, le cas échéant, être prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2026-2027. Pas plus tard. « Notre trajectoire budgétaire nous permettra de l'assumer », soutient Elisabeth Degryse.

Alors que plusieurs milliers de mani-

contribuer à l'effort, y compris les cabinets ministériels ».

Pour limiter l'impact sur l'emploi, certaines décisions avaient déjà été prises. Le gouvernement avait notamment annoncé le gel des réaffectations. Concrètement, « un enseignant nommé qui doit être réaffecté restera jusqu'au terme de la prochaine année scolaire à la disposition de son école actuelle et ne prendra ses nouvelles fonctions qu'à la

Ce n'est qu'au terme de la conférence de presse qu'Elisabeth Degryse (à g., Les Engagés), ministre-présidente de la FWB, aux côtés de Valérie Glatigny (MR), ministre de l'Éducation, a réagi à la manifestation qui se tenait dans la rue.

© BELGA

Les Engagés, mal à l'aise, veulent rapidement tourner la page

Le parti, par sa proximité avec le monde enseignant, se retrouve visé par les critiques. Ses élus le ressentent, vivent cela difficilement, et témoignent d'un profond malaise. Tous veulent « en finir » avec cette séquence.

ALEXANDRE NOPPE
STÉPHANE VANDE VELDE

Ce n'est pas notre ministre qui est à l'Enseignement obligatoire, et pourtant, c'est sur nous que se concentre le courroux des enseignants », résume un parlementaire Engagé. Plus que son partenaire de majorité, le parti turquoise est secoué par les événements actuels et la colère qui secoue le monde de l'enseignement en raison du deuxième décret-programme. Tant en interne qu'en externe, le malaise est palpable au sein du mouvement présidé par Yvan Verougstraete. Lors de l'incident au dernier conseil d'administration de la RTBF, le président des Engagés n'avait d'ailleurs pas masqué son découragement face à la nécessité de gérer une autre crise « alors que des dossiers bien plus importants sont sur la table et que les enseignants sont dans la rue », avait-il dit à plusieurs parlementaires Engagés.

« Il est certain que c'est une séquence difficile. L'enseignement nous est chevillé au corps et c'est un pilier essentiel de notre société. Mais notre volonté est justement de préserver un enseignement de qualité aujourd'hui et demain », affirme le président des Engagés. Pris à partie physiquement par des manifestants, le Bruxellois a regretté que son parti soit « victime de caricatures ». « C'est une réforme difficile, certes, mais avec zéro perte d'emploi.

On a mis beaucoup de balises », ajoute-t-il, visiblement chamboulé par cette journée de mobilisation.

Alors, pourquoi les Engagés sont-ils plus ciblés ? « D'abord, parce que de 2009 à 2019, on a occupé ce poste, on a mis en œuvre le Pacte d'excellence et une grande partie de notre programme était consacrée à l'enseignement », explique un élu wallon.

Des regrets, surtout sur la méthode

Sur le fond des réformes, certains Engagés sont déjà en porte-à-faux, mais c'est surtout la manière que les députés Engagés regrettent. « Tout le monde est conscient qu'il faut prendre des mesures budgétaires, mais on aurait amené davantage de concertation », un sentiment partagé par plusieurs élus Engagés. « Cette colère contre nous est vécue douloureusement, car l'erreur fatale, celle de ne pas impliquer davantage les acteurs de l'enseignement dès le début, c'est celle du MR et de la ministre Glattigny », note un député fédéral. « Et le côté désagréable et clivant des libéraux donne l'impression qu'il s'agit de mépris envers les enseignants. Alors qu'on essaie justement d'éviter un scénario de banqueroute où l'on devra diviser par deux le nombre de profs et leur salaire », ajoute-t-il. De quoi donner le bâton à l'opposition qui, à l'instar d'Ecolo sur son compte Instagram, n'a pas hésité à prendre les députés Engagés

nommément à partie, pour tenter de les faire plier.

Si Les Engagés ont finalement accepté de passer en force, c'est sous la pression de leur partenaire de majorité – ils ont cédé en obtenant la compensation de sauvetage des professeurs temporaires prioritaires –, mais aussi parce qu'il y avait une volonté forte de se débarrasser de ce dossier difficile. « On sait que la colère et la mobilisation ne vont pas s'éteindre avec le vote, mais au moins la pression ne sera plus sur les épaules des parlementaires une fois le décret voté », explique un parlementaire.

« C'est dur personnellement »

« Certains élus ont vu leurs enfants être brocardés à l'école et d'autres avoir des syndicalistes devant leur porte. Ces mêmes professeurs accepteraient-ils d'avoir des parents d'élèves en colère devant chez eux après un bulletin juste mais dur ? », s'agace une source. « Franchement, c'est dur personnellement pour certains. » Le ras-le-bol face aux actions syndicales est présent et certains se montrent même surpris par l'ampleur de la colère dirigée contre eux. L'on ne peut pourtant pas dire que la grogne est récente.

A présent, une fois le décret-programme voté, c'est une opération « reconquête » des enseignants que vont devoir entamer Les Engagés d'ici les élections de 2029, eux qui avaient largement profité du départ des enseignants, notamment de chez Ecolo, aux dernières élections. « On ne veut pas reconquérir des voix, mais on veut être jugé sur ce qu'on a vraiment fait et pas sur les caricatures », nuance Yvan Verougstraete. Raison pour laquelle le parti a préparé un document de 36 pages expliquant toutes les mesures prises et leur justification, et qui sera diffusé largement dans les prochains jours.

Les phrases chocs du débat sur le décret programme

Fabian Maingain (Lib.re)

« La démocratie, c'est un ensemble de piliers qui garantissent un équilibre des pouvoirs et le respect des citoyens. Le respect des règles démocratiques, c'est ce qui évite le chaos. Vous ne pouvez pas résumer la démocratie au simple fait que les citoyens ont élu des représentants. Cela ne s'arrête pas à cela. C'est aussi un état de droit, de faire en sorte que les lois s'appliquent à tous de manière égale, en ce compris aux dirigeants. C'est un pluralisme politique, et donc un respect de la minorité, des contre-pouvoirs et de la contestation. »

Bénédicte Linard (Ecolo)

« Il y a quelque chose de profondément cohérent – d'une cohérence inquiétante – entre la manière dont on a traité les acteurs de l'enseignement et la manière dont on traite ce parlement. Dans les deux cas, la concertation est apparente plutôt que réelle. Dans les deux cas, on coche les cases formelles d'un processus dont on a déjà décidé l'issue. Dans les deux cas, on confond "consulter" et "écouter". Le mépris du dialogue social et le contournement du règlement parlementaire procèdent du même rapport au pouvoir : un rapport où la délibération est un obstacle à franchir, et non le cœur battant de la décision publique. »

Martin Casier (PS)

« Quand on réduit honteusement les moyens des écoles les plus défavorisées et qu'on met à mort la gratuité des cantines pour leurs élèves, il y a derrière la petite musique du MR qui veut mettre fin à l'assistanat. Quand on demande aux enseignants malades de reprendre le travail plus vite, plus fort, et de renoncer à des aménagements du temps de travail nécessaires pour rendre conciliable l'enseignement avec leur pathologie, il y a derrière la petite musique du MR sur les faux malades de longue durée. (...) »

Loïc Jacob (Les Engagés)

« Mon mouvement a été plébiscité avec comme mantra : le courage de changer ! Et le courage de changer, c'est tout l'inverse de ce que certains font ici ! Parce que le courage de changer, c'est agir pour les générations futures, et pas seulement pour son futur électoral ! C'est pour cela que nous portons des arbitrages compliqués, surtout quand cela touche à des matières aussi essentielles que l'enseignement, la jeunesse ou la culture. Sans les mesures engagées par ce gouvernement, notre dette publique doublerait pratiquement en moins de dix ans. Pas par accident. Pas à cause d'une crise ponctuelle. Mais par accumulation progressive d'indécisions budgétaires, de reports permanents et de décisions que personne ne voulait assumer. »

Diana Nikolic (MR)

« On ne vire personne ! Les derniers qui ont viré des enseignants, c'étaient ? Des socialistes. Eh oui ! La vérité a ses droits. Un plan qui virait 3.000 profs et qui a mené à la disparition d'une école sur cinq. Il y a trente ans. C'est l'héritage que vous devez assumer. » (...) « En attendant, vous préférez comparer l'achat de F35 avec le financement de l'enseignement... Effectivement, ça claque... Mais, vous le savez, cette formulation est fautive et malhonnête. Ce sont deux niveaux de pouvoir différents, deux budgets différents. Même si le fédéral décidait tout d'un coup de ne plus investir un centime dans la Défense, il n'y aurait pas d'argent en plus pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

Amandine Pavet (PTB)

« On connaissait les dérives de plus en plus extrémistes, antidémocratiques du MR, mais on voit qu'ils sont rejoints par Les Engagés. Et, main dans la main, vous avancez contre l'avis de tous. (...) Le chaos dans les écoles, c'est vous qui êtes en train de le semer. Pas seulement pour le mois de juin, mais en septembre et pour les mois à venir. Quand vous dites que les professeurs ne vont pas perdre leur emploi, que tout cela va se lisser, ça signifie que la personne qui perd ses heures, il doit aller à l'autre bout de la province ? Dans une option qui n'est pas la sienne ? Ça lui fait une belle jambe. »

La Libre BELGIQUE

“Je n’ai plus vu de mobilisation de cette ampleur depuis les grèves de 1996”

■ Dans un contexte ultra-tendu, les députés devaient voter ce jeudi le décret-programme qui prévoit une série de changements pour la rentrée. Le secrétaire général du Segec, Alexandre Lodez, déplore une réforme imposée aux enseignants plongés, d’après lui, dans un profond malaise. Il regrette aussi un vote qui intervient trop tard pour pouvoir organiser la rentrée dans de bonnes conditions.

Débat

Séance houleuse
au Parlement de la FWB

Entretien Caroline
Vandenabeele et Louis Dominé

Le monde enseignant est en crise. Depuis plusieurs semaines, les professeurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles se mobilisent pour tenter d’empêcher le vote du décret-programme qui augmentera notamment le nombre d’heures passées face classe de 20 à 22 heures pour les enseignants du secondaire supérieur. Alexandre Lodez, secrétaire général du Segec (le pouvoir organisateur de l’enseignement libre catholique) estime que les réformes auraient pu être faites de manière plus douce.

Pensez-vous que ce vote va résigner certains enseignants et que la colère pourrait retomber ?

Non. Nous sommes dans un dialogue de sourds avec la ministre, la situation ne s’apaise pas et il y

lérie Glatigny, il faut au moins deux mètres d’écart et trois agents de sécurité. La ministre affirme souvent qu’elle écoute les gens. Elle les a peut-être écoutés mais, clairement, elle ne les a pas entendus. Vous l’aurez peut-être remarqué : son discours est toujours général et sans nuance.

Cela a provoqué la colère du monde enseignant, qui le fait savoir depuis plusieurs semaines. Ces mouvements sont-ils légitimes ? Il y a un vrai malaise chez les enseignants ?

Je crois qu’il y a en effet un profond malaise qui existe et qui se ravive régulièrement. Depuis les années nonante, les enseignants sont en recherche d’identité. C’était ça qui était réjouissant dans le pacte d’excellence : on donnait enfin une vision à dix, quinze ans de ce que pouvait être l’école. Aujourd’hui, les enseignants ne se sentent pas écou-

Cette mobilisation présente une nouveauté : le mouvement “Mars Attacks” qui se revendique indépendant des syndicats. Comment percevez-vous ce mouvement ?

Il y a quelques semaines j’ai demandé à les rencontrer parce que j’avais le sentiment que ces gens, qui sont des profs de la base, ne se sentaient pas suffisamment écoutés. Ce mouvement est très créatif et assez professionnel. C’est quand même un bon indicateur qu’on fait des choses intéressantes dans nos écoles. En fait, ils ne sont pas complètement déconnectés des structures des corps intermédiaires, contrairement à ce qui est dit dans leur discours. Ils veulent une certaine indépendance, et je les comprends, parce qu’ils ont le sentiment que leurs relais n’ont pas obtenu ce qu’ils espéraient. Maintenant, pour obtenir quelque chose, il faut que celui qui est en face de vous ait envie de discuter et qu’il ait prévu, dans sa

En plénière. Le Parlement de Fédération Wallonie-Bruxelles devait adopter en séance plénière la réforme de l'enseignement dans la soirée de jeudi. La séance a été marquée par un début houleux, l'opposition réclamant une nouvelle fois la démission du président Benoît Dispa (Engagés). L'opposition PTB a par ailleurs déposé une proposition de motion d'ordre réclamant l'annulation pure et simple de la séance en cours, celle-ci ayant été convoquée de manière non conforme au règlement, selon sa cheffe de groupe, Amandine Pavet. Pendant deux heures, députés de la majorité et de l'opposition ont échangé arguments et invectives suite à la décision controversée, mardi soir, de la conférence des présidents d'organiser la plénière sans respecter le délai de 84 heures prévu par le règlement entre le vote d'un décret en commission et son adoption définitive en plénière. La tentative de l'opposition n'ayant pas abouti, la plénière a pu alors entamer le débat de fond sur le décret-programme et les mesures d'économies. L'objectif pour la majorité MR-Les Engagés étant alors de parvenir à l'adoption du décret au terme de la séance. (D'après Belga)

a une nervosité générale. Pour bien comprendre cette situation il faut remonter au péché originel: la suppression de la septième dans l'enseignement qualifiant. Cela stigmatise le qualifiant qui joue pourtant un rôle très important, celui de préparer les élèves à entrer sur le marché du travail en plus de leur permettre de continuer leurs études. Cette mesure a été une sorte de dénigrement. Cela laisse entendre qu'ils ne sont pas importants. D'autres mesures ont ensuite été annoncées. Prises séparément, elles ne sont pas gravissimes mais, aujourd'hui, les corps intermédiaires sont excédés, à commencer par les syndicats. Pour qu'un débat ait lieu entre Roland Lahaye (*secrétaire communautaire à la CSC, NdIR*) et Va-

tés par leurs représentants.

Vous regrettez que la ministre impose au secteur sa vision?
Oui.

Vous souvenez-vous d'avoir déjà été témoin d'une telle colère ou d'un tel malaise?

J'ai vécu moi-même les grèves des années 1990 et 1995. Depuis lors, je n'ai plus vu le même

*“Le discours
de la ministre
est toujours général
et sans nuance.”*

Alexandre Lodez
Secrétaire général du Segec

type de mobilisation. Il y a néanmoins une différence: cette fois les directions soutiennent les enseignants pour deux raisons. D'abord parce qu'elles sont convaincues qu'il

y a des problèmes, et ensuite parce qu'elles se rendent compte qu'elles risquent de perdre leurs enseignants si elles ne les accompagnent pas dans le combat avec conviction.

mesure, des marges de négociation.

Comment décririez-vous vos relations avec la ministre Glatigny?

Elles ne sont pas plus difficiles aujourd'hui qu'il y a six mois ou un an. Je dirais même qu'elles sont plus faciles, puisqu'on ne la rencontre pas. Je ne suis pas un optimiste naïf, mais je crois qu'on est capable de tendre la main parce qu'au fond on veut faire société. Il y a aujourd'hui et il y a demain. Aujourd'hui, le “comité de la hache” se réunit au parlement et il va trancher. Il y a un vote qui est légitime. Je ne dis pas que je suis d'accord, mais je vais faire en sorte que l'on s'adapte le mieux possible.

En conférence de presse ce jeudi, Valérie Glatigny rappelait une nouvelle fois, pour justifier ces mesures, la situation financière compliquée de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cela ne risque pas de

donner aux enseignants le sentiment qu'on fait peser cette situation sur leurs épaules ?

Vous savez comment on appelle la ministre Glatigny ? La ministre du Budget parce qu'on la voit plutôt défendre le budget de la Fédération que l'enseignement. C'est d'une grande loyauté envers ses partenaires au gouvernement. Nous ne nions pas que les finances publiques de la Fédération sont problématiques. Les mesures d'économie auraient peut-être pu être prises de façon plus douce et atténuée. Plutôt que de dire plus 10 % de temps de travail face classe, peut-être que ça aurait été 3 %, il y a des curseurs que l'on aurait pu faire bouger de manière différente. Je pense que la ministre Glatigny est face à une équation particulièrement compliquée à résoudre. Elle a voulu traiter des questions symboliques, modifier le Pacte d'excellence et faire des économies. Stratégiquement, faire ces trois choses en même temps, cela donne ce qu'on connaît maintenant. Il fallait probablement prioriser les choses et en tout cas ne pas rompre le dialogue.

“La rentrée scolaire sera de toute façon désorganisée”

La période des examens approche, comment l'envisagez-vous ?

Je ne crois pas que l'objectif soit de pénaliser les élèves. Je suis un partisan de l'évaluation continue. Donc, c'est clair que dans une école qui a fait des évaluations en continu, ce n'est pas l'examen qui va changer la face du monde.

En votant le décret ce 4 juin, les directions auront-elles le temps d'organiser la rentrée du 24 août 2026 ?

Au mois de septembre 2025, nous avions formulé au gouvernement des propositions concrètes pour la rentrée 2026. Nous avons formulé cette proposition à ce moment pour y voir plus clair en février, en tenant compte du parcours parlementaire. Ici, qu'ils votent le 4, le 10 juin ou en août... il est de toute façon trop tard pour une rentrée bien organisée et qui réponde à des besoins de société. Quoi qu'il arrive, il y aura une rentrée le 24 août, mais les profs recevront leurs attributions à la dernière minute. Je peux donc comprendre que des enseignants menacent de perturber la rentrée, qui sera de toute façon désorganisée.

Quelles sont désormais les priorités ?

Ce qui doit vraiment être traité dans les prochains mois, c'est l'organisation de la deuxième et de la troisième secondaire suite à l'implémentation du tronc commun. Il y a aussi la question du financement des bâtiments scolaires et le dossier du fameux CDIE (projet de réforme d'un CDI enseignant) et des GPO (groupements de pouvoirs organisa-

teurs). Nous, on a travaillé de notre côté sur une contre-proposition qu'on est en train de discuter avec le monde politique et les autres réseaux. Je pense que Valérie Glatigny est une femme intelligente, et qu'elle finira par se dire qu'il y a effectivement moyen de trouver des solutions ensemble au lieu de nous les imposer.

La vraie question aujourd'hui est de savoir comment recréer un dialogue constructif pour aller de l'avant. En ce moment, les conditions ne sont pas réunies pour remettre

le Comité de concertation du Pacte d'excellence en place. Depuis 5-6 mois, nous avons assisté à un peu plus de consultations – mais de manière extrêmement saucissonnée – alors que le grand avantage du Comité du Pacte est qu'il traitait de toutes les questions avec les mêmes acteurs, ce qui leur permettait d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution. Mais nous n'allons pas rester sur toutes les erreurs de notre gouvernement. Elles sont

une parenthèse dans l'histoire de l'école. Les enseignants seront toujours là lorsque la ministre n'y sera plus. Le temps de l'école n'est pas le même que le temps du politique.

Restez-vous optimiste ?

Oui. C'est peut-être l'avantage de l'âge mais, pour moi, l'école demeure et le politique passe. Il y a une force d'inertie à l'école qui est incroyable. Si les gens se mobilisent comme ça, ce n'est pas pour le plaisir. Je reste donc optimiste. Les capitaines doivent toujours rester optimistes.

*“Valérie Glatigny
finira par se dire
qu'il y a moyen de trouver
des solutions ensemble au
lieu de nous les imposer.”*

Alexandre Lodez
Secrétaire général du Segec

La tristesse règne chez les enseignants : “On est traités avec beaucoup de mépris”

Reportage Marie Debauche

Dans la capitale, le ciel est bas. Aussi bas que le moral des milliers de professeurs et élèves (3 000 selon les estimations) venus manifester ce jeudi près du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Leur colère se focalise sur ce décret programme II, dont le vote en séance plénière a été avancé à ce jeudi 4 juin.

“On a rencontré Benoît Dispa (le président du Parlement, NdlR) ce lundi à Gembloux”, raconte Jean, enseignant, qui a présenté au bourgmestre de cette commune une lettre ouverte. “Il m’a dit qu’il la lirait et qu’il y répondrait. Mais je n’ai plus besoin de sa réponse. Le fait d’avancer le vote a été une réponse”, déplore-t-il encore. Faisant référence à la décision de Benoît Dispa d’avancer le vote de cette loi-programme, bafouant le règlement parlementaire qui prévoit un délai minimal de 84 heures entre l’approbation d’un rapport de commission (qui est intervenu ce mercredi) et son examen en séance plénière.

Une rupture de confiance

Dans le cortège, les professeurs sont nombreux. Les élèves aussi.

éducation”... Les slogans fusent. Et la colère traduit une désillusion collective. Car la plupart des manifestants avec qui nous avons conversé dressent le même constat : ils ne se sentent pas écoutés. “Je suis là, car je ne suis pas d’accord avec la loi-programme. Oui. Mais je suis aussi là car je suis un citoyen. Et que le boycott des règles parlementaires par Monsieur Benoît Dispa est pour moi antidémocratique”, observe Ludovic. “La réforme est injuste. Mais la manière de l’implémenter l’est encore plus. Ce n’est pas normal de s’asseoir sur le règlement du Parlement”, enchérit une de ses collègues.

Il faut faire des économies dans le secteur de l’enseignement. C’est un fait consenti par la plupart de nos interlocuteurs. Mais la manière dont ces économies sont opérées, estiment-ils, va détruire ce secteur de manière irrévocable. “On est traités avec beaucoup de mépris depuis le début de cette législature. Je peux vous dire que la manière dont nous sommes tous unis aujourd’hui est historique. Je n’ai jamais vu PO, directeurs, enseignants et élèves unis de la sorte. Même dans les années nonante”, observe Jean, qui confie avoir vu plusieurs de ses collègues en pleurs, démunis face à la concrétisation de

demandent même s’ils vont rentrer l’année prochaine, ou juste arrêter.”

Préserver la jeunesse

Les jeunes étaient aussi nombreux aux côtés des enseignants. “On ne veut pas de la hausse du minerval, on ne va pas s’en sortir”, déplore un adolescent en dernière année de secondaire. Du côté des aînés, il s’agit de défendre les intérêts des jeunes. “Nous sommes là aussi et surtout pour nos enfants et nos élèves. Il y aura moins d’argent pour les familles défavorisées. Je ne vois pas comment on peut garder un système éducatif de qualité dans ces conditions”, estime pour sa part Coralie Canvat, déléguée syndicale CSC-Enseignement. “J’ai déjà reçu un courrier de l’école de mes enfants disant que les budgets par élèves seront réduits de moitié. Cela signifie que les parents vont devoir mettre la main à la poche. C’est vraiment malheureux”, assène une mère de famille.

À proximité de l’arrêt Madou, nous profitons d’un rebord de fenêtre pour éviter les gouttes de pluie qui commencent à recouvrir le groupe de manifestants. Pressée par la police pour accélérer le pas, Coralie Canvat expédie sa pensée :

Une manifestation
du secteur
de l’enseignement
a réuni près de
2 000 professeurs
et élèves dans la
capitale ce jeudi.

“Glatiny démission”, “Sauver notre cette loi-programme. “Certains se



La porte du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été peinte de rouge par des enseignants.

“Quand j’essaye d’expliquer aux jeunes l’impact des mesures sur eux, je reste très factuelle. Par exemple, un prof qui aura deux heures de cours en plus aura moins de temps pour faire d’autres choses pour ses élèves. Les bâtiments seront aussi moins bien entretenus car les enveloppes seront encore réduites... Ce sont toutes ces choses qui concernent les jeunes et qui soulèvent aussi leur indignation.”

Épinglé

Plusieurs interpellations suite aux débordements

Violences. Une dizaine de personnes ont été interpellées jeudi en marge de la manifestation, a indiqué la police de Bruxelles. La tension est montée lorsque des jeunes ont bouté le feu à des vélos et des barrières sur le parvis de la gare centrale. Certains manifestants ont ensuite pris à partie les pompiers venus pour l’éteindre. À Namur, où de nombreux débordements ont aussi été constatés (feux de poubelles, bris de vitres...), la manifestation étudiante s’est soldée par 14 arrestations. (Belga)

Les mesures d'accompagnement qui doivent atténuer les effets du décret

Jeudi matin, les ministres Degryse (Les Engagés) et Glatigny (MR), respectivement ministre-Présidente et ministre de l'Éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles convoquaient la presse pour présenter les mesures compensatoires de leur décret-programme (DP2). Ce décret tant décrié qui comprend notamment des mesures importantes pour le monde l'enseignement – qui en conteste le bien-fondé – et prévoit donc des mesures compensatoires pour en limiter les effets.

Dans le contexte compliqué qui entoure un texte qui devait être voté ce jeudi soir au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les deux ministres ont en fait présenté les mesures compensatoires déjà connues. Ceux qui s'attendaient à de nouvelles mesures en furent donc pour leurs frais.

En début de conférence de presse, la ministre-Présidente a rappelé aussi la situation budgétaire qui a conduit son gouvernement à prendre ces mesures. Les deux ont ensuite assuré que toutes les économies réalisées au niveau de l'Enseignement seront bien les dernières de la législature.

Pour résumer, parce que la chose a souvent été écrite: *"Il s'agit de préserver le fi-*

appelées par les deux ministres, jeudi matin.

Il y a en premier lieu le gel des réaffectations qui doit protéger les enseignants non nommés qui ont le statut de temporaire, dans le cas *"où il y aurait des pertes de charge"* liées à la mesure qui prévoit d'imposer aux enseignants du secondaire supérieur de prester deux heures de plus par

semaine, sans compensation financière. Elle donne un exemple: *"Un enseignant nommé qui devrait faire deux heures de plus mais qui priverait ainsi un temporaire prioritaire de deux heures restera à 20 h semaine."*

La ministre de l'Éducation rappelle aussi qu'en raison *"d'un taux important de départs naturels*

dans l'enseignement secondaire supérieur et du nombre important de périodes à pourvoir dans le degré inférieur à la rentrée prochaine, de par l'allongement des études de 3 à 4 ans, des pertes d'emploi chez les temporaires prioritaires sont improbables". Le gouvernement s'engage néanmoins à ce que *"les enseignants nommés et temporaires prioritaires conservent un emploi"*.

Afin de rassurer le secteur qui redoute une mesure inapplicable au cas par cas, la majorité promet de réévaluer le dispositif en décembre 2026.



Élisabeth Degryse
Ministre-Présidente

nancement à venir des missions de la Fédération Wallonie-Bruxelles en cassant l'emballage de la dette et en réinvestissant les intérêts sur celle-ci dans nos secteurs", explique Élisabeth Degryse. Cette dernière avait d'ailleurs rappelé cela de manière précise dans *La Libre* du 30 mai. Elle reconnaissait d'ailleurs que certaines mesures en matière d'enseignement avaient été prises "*trop tard*". Néanmoins, elle précisait aussi qu'elles devaient absolument être votées.

Apaiser la fronde

Urgence qu'elle a rappelée jeudi, en espérant que le vote du décret parvienne à calmer les enseignants et à ramener de la "*sérénité pour la fin de l'année scolaire*". Il faudra voir, dans les jours qui viennent, si la manière dont ce décret est amené au vote en faisant fi du délai prévu par le règlement du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est de nature à apaiser la fronde... Rappelons dès lors ce que sont ces fameuses mesures compensatoires

Débuts et fins de carrière

Il fut aussi question d'autres mesures "plus positives" prévues par le gouvernement pour les trois années qui viennent. À savoir, une augmentation salariale de 5 % qui est prévue pour les enseignants qui seront formés en quatre au lieu de trois ans, et qui entreront dans la carrière à la fin de la législature.

L'aménagement des débuts et des fins de carrières en matière d'heures passées par les enseignants devant leurs classes a été rappelé par la ministre. En début et en fin de carrière,

il y aura deux heures de moins face à la classe. Elles seront consacrées à d'autres tâches.

La revalorisation barémique des directions a aussi été mise en avant, tout comme les 25 millions prévus pour l'accompagnement personnalisé "*des élèves en primaire et en première secondaire dès la rentrée 2026*".

Stéphane Tassin



Valérie Glatigny
Ministre de l'Éducation

Le cadmium, métal toxique présent dans les engrais, remue la sphère politique belge

■ Une réduction de la concentration de cadmium dans les engrais est évoquée.

Dans l'Hexagone, le débat autour de ce métal lourd, toxique pour la reproduction et cancérogène certain, fait rage depuis un moment. Ce mercredi 3 juin, une proposition de loi visant à réduire la présence de cadmium dans l'engrais phosphaté a été adoptée par l'Assemblée nationale, nécessitant encore l'aval du Sénat.

Jusqu'ici, les engrais phosphatés commercialisés en France pouvaient contenir maximum 90 milligrammes de cadmium par kilogramme d'anhydride phosphorique (P2O5), un composant clé de ces engrais pour la croissance des plantes et la fertilité des sols.

Le texte prévoit une diminution rapide de cette teneur maximale, la portant à 40 mg/kg en 2027 et 20 mg/kg en 2030. Pour rappel, nos voisins français bénéficient d'une dérogation, leur permettant de commercialiser des engrais phosphatés avec un seuil de cadmium plus élevé que la norme européenne, qui établit cette valeur à 60 mg/kg.

Début 2026, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environne-

Céline Bertrand cite à ce propos la décision de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), qui a réduit en 2025 la dose hebdomadaire tolérable de cadmium par kilogramme de poids corporel.

"Et puis, il y a une chose qui échappe à la logique des seuils: l'effet cocktail. Les données scientifiques montrent que, quand le cadmium est associé à d'autres métaux comme le plomb, le risque toxique est multiplié", continue la spécialiste en santé environnementale.

Un abaissement du seuil en Belgique ?

Pour l'instant, le ministre fédéral de l'Agriculture David Clarinval (MR) ne prévoit pas d'abaisser la teneur maximale de cadmium dans les engrais phosphatés en deçà du seuil fixé par l'UE. *"La question du cadmium dans les engrais est actuellement étudiée au niveau européen. Nous attendons un rapport de la Commission européenne dans quelques semaines."*

Le seuil de 60 milligrammes de cadmium par kilogramme d'anhydride phosphorique a été défini par l'exécutif européen dans un règlement datant de 2019, qui prévoit un réexamen des valeurs limites *"au plus tard le 16 juillet 2026"*. Mais la Commission a déjà anticipé une trajectoire de réduction, prévoyant un abaissement à 40 mg/kg en 2027, et à 20 mg/kg sur le plus long terme.

En Belgique, la présence de cadmium dans les sols serait

En Belgique, la présence de cadmium dans les sols serait davantage le fruit de l'activité industrielle passée que de l'utilisation massive d'engrais phosphatés.

ment et du travail (Anses) a confirmé dans un rapport que, après le tabac, l'alimentation était la principale source d'exposition au cadmium. L'agence recommande d'abaisser les limites maximales autorisées de cadmium dans les engrais phosphatés à 20 mg/kg.

Un effet, même à petite dose

En Belgique, théoriquement, une convention datant de 1993 permet l'utilisation d'engrais avec une teneur maximale de 90 mg/kg. Mais les dernières données disponibles, compilées en 2014 par la KULeuven, indiquent une teneur moyenne en cadmium de 20 mg/kg de P2O5 dans les engrais, au niveau des recommandations actuelles de l'Anses pour limiter l'impact sur la santé publique.

Suffisant pour limiter la présence du métal lourd dans les sols, et donc préserver la santé des citoyens? **“Non”**, répond d'emblée Céline Bertrand, spécialiste en santé environnementale au sein de la Société Scientifique de Médecine Générale (SSMG). *“Le cadmium est hautement toxique par lui-même, avec un effet sur les reins, sur les os et augmentant les risques pour plusieurs cancers. En plus, c'est un perturbateur endocrinien. Cela signifie que ce métal agit sur les organismes même à faible dose, en s'accumulant dans les organismes. On comprend que, finalement, établir un seuil comporte peu d'intérêt.”*

d'avantage le fruit de l'activité industrielle passée que de l'utilisation massive d'engrais phosphatés, indique le cabinet du ministre wallon de l'Environnement Yves Coppieters (Les Engagés). Ce dernier a néanmoins *“décidé d'écrire à ses collègues du niveau fédéral compétents afin de limiter la mise sur le marché d'engrais porteurs de cadmium”*, tout en se déclarant ouvert à un abaissement progressif de la teneur en cadmium dans les engrais phosphatés.

Les aliments à éviter

Au niveau belge, l'Agence fédérale pour la sécurité alimentaire (Afsca) est responsable des contrôles et de la conformité des produits commercialisés. Pour la saison 2025-2026, l'Afsca a mené une campagne sur des produits maraîchers, pour en vérifier la teneur en cadmium. Sur les 48 échantillons prélevés, douze se sont avérés non-conformes, même si *“les dépassements ne présentent pas de risque aigu pour la santé”*, a précisé l'Afsca.

Au niveau individuel, chacun peut déjà choisir de limiter son exposition au cadmium. L'Anses a listé cette année les aliments à éviter en priorité, qui comprennent les flocons d'avoine, les céréales du petit déjeuner sucrées, pains, et pâtes à base de blé, ainsi que le riz complet.

Nathan Scheirlinckx



À Soignies, le Scrabble rassemble toutes les générations

par **Alexandra Teklak**

Publié le 04 Juin 2026 à 15:02 'A'

<https://www.antennecentre.tv/actu/soignies-le-scrabble-rassemble-toutes-les-generations/28928>